



association des
amis de l'université
de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

34^e année — n° 2 — 1962

L'Association des Amis de l'Université de Liège

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres.

Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des jeunes membres (membres adhérents dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-Août, 13-15, à Liège.

Conseil d'Administration :

Président Honoraire : M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

Président : M. A. LEROUX, Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. CLÉMENS et J. DEMBOUR, Professeurs à la Faculté de Droit.
L. DABIN, Chargé de Cours à la Faculté de Droit.

Treasorier : M. A. BUTTGENBACH, Professeur à la Faculté de Droit.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles, Chargé de cours à la Faculté de Droit; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE, Directeur du Cabinet de M. le Recteur; E. DELEINHE, Docteur en Médecine; N. DESSARD, Ingénieur civil A. I. Lg.; A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences Appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur Honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Administrateur-Délégué de la S. A. Métal-Autogène; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; J. ROSKAM, Professeur Emérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILEUR, Attaché à la Direction de Ménage et Jowa, assureurs; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaire : M. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université.

Manifestation d'Hommage
à
Monsieur Albert DEWANDRE

Allocution de M. André LEROUX, Président de
l'Association

Allocution de M. Marcel DUBUISSON, Recteur de
l'Université

Réponse de M. Albert DEWANDRE, Président
Honoraire de l'Association

* * *

Conférence de M. Eugène FRENAY, Doyen de la
Faculté des Sciences Appliquées, sur

« La Réforme des Études d'Ingénieur Civil
à l'Université de Liège ».

Université de Liège

le 12 avril 1962



Albert DEWANDRE

PRÉSIDENT

1947 - 1961



ALPHABETICAL

INDEX

1911 - 1912

Allocution de M. André LEROUX

Président de l'Association

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Recteur-Président,
Messieurs les Présidents,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs,

Mon cher Président, lorsque le 20 octobre dernier, vous nous avez demandé de vous décharger du mandat de Président de notre Association, mandat que vous assumiez depuis près de 15 ans, notre Conseil d'Administration n'a pu que s'incliner avec beaucoup de regret devant votre volonté formelle. Il a tenu, en hommage reconnaissant, à vous décerner le titre de Président Honoraire de l'Association, tout en se réservant d'organiser une séance solennelle pour vous marquer la gratitude des Amis de l'Université.

C'est cette séance que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui. C'est un jour faste pour notre Association et je me réjouis de la nombreuse assistance qui entoure de sa sympathie, notre Président Honoraire.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. le Recteur Dubuisson qui, avec sa coutumière bienveillance, nous a permis de disposer de la Salle académique pour cette manifestation et qui a tenu, au surplus, à prendre une part active à cette séance.

Je remercie aussi vivement, au nom de notre Conseil d'Administration, les Autorités académiques, civiles, militaires et consulaires ainsi que les hautes personnalités qui ont bien voulu rehausser cette Assemblée de leur présence.

Il y a un peu plus d'un an, l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège, célébrait, au cours de sa manifestation traditionnelle de novembre, les 55 années de carrière d'Albert Dewandre, Ingénieur mécanicien de la promotion 1905, titulaire depuis 1933 déjà, de la plus haute distinction que confère l'A. I. Lg., c'est-à-dire sa « Médaille d'Or. »

La carrière d'Ingénieur d'Albert Dewandre est en effet exceptionnelle : faut-il rappeler qu'elle commença même avant l'octroi de son diplôme puisque aussi bien tout ce qui touche la technique de l'automobile lui était familier dès son adolescence.

Je ne veux pas décrire ici cette carrière qui conduisit le jeune ingénieur jusqu'aux fonctions les plus hautes dans de nombreuses sociétés des plus importantes. Partout, son dynamisme et son enthousiasme communicatif ont entraîné des équipes qui sous l'activité d'un tel homme ont réalisé de grandes choses.

Qu'il s'agisse d'innovations d'ordre purement mécanique — qui ne connaît le servo-frein Dewandre ? — ou de grands travaux de génie civil dont la Belgique s'honore — ou encore d'inventions remarquables appliquées dans le domaine militaire aussi bien que dans des œuvres de paix; dans tous ces secteurs, Albert Dewandre sut faire appel avec une science exacte à toutes les ressources des spécialités de la technique : construction civile, mécanique, électricité, hydraulique, géologie, métallurgie.



C'est parce qu'il possède la connaissance approfondie de l'art de l'Ingénieur dans toute l'acception du terme que de toutes parts, de l'entreprise privée comme du secteur public, on recourt à sa grande expérience et à ses précieux conseils.

Ainsi est-il appelé en 1935 aux hautes fonctions de Censeur puis de Régent de la Banque Nationale de Belgique dont il est Régent Honoraire depuis 1953.

Et dès sa constitution en 1959, le Conseil National de la Politique Scientifique le compte parmi ses membres actifs.

Vice-Président Honoraire de l'A. I. Lg. — Vice-Président parce qu'il ne cède pas aux appels pourtant réitérés de tous ses confrères qui le réclament comme Président Général — Albert Dewandre apporte sur le plan liégeois son concours dynamique et efficace à tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement de la Cité :

- en 1939, il est Président du Comité Exécutif de l'Exposition Internationale de l'Eau, manifestation dont les fastes restent marqués dans toutes les mémoires;
- en 1949, il fonde la Foire Internationale de Liège, conjuguée chaque année à des congrès scientifiques et techniques de la plus haute portée;
- dès son origine, il anime le Centre Belge d'Etudes et de Documentation des Eaux, et bien d'autres activités encore reçoivent son patronage et ses conseils.

Cela ne l'empêche pas de consacrer toute une année au gouvernement du District Belgo-Luxembourgeois du Rotary International, dont il est resté au titre de Past-Gouverneur, un des représentants belges auprès de la Fondation que cette organisation a créée pour favoriser l'échange des étudiants d'élite entre tous les pays du monde libre.

Et ceci m'amène à évoquer plus spécialement l'activité inlassable d'Albert Dewandre en faveur de l'Université et des Etudiants.

Cette activité est le témoignage même de l'esprit qui n'a cessé de l'animer depuis sa sortie de cette *Alma Mater* qui lui est si chère, à laquelle il est resté si profondément attaché.

Toutes ses initiatives dans le domaine des relations « Industrie-Université » aussi bien que son souci de l'aide à apporter à la jeunesse estudiantine pour l'orienter et la guider, n'ont certes pas d'autre origine que sa volonté de rendre constamment à l'Université, un hommage reconnaissant — je dirai presque filial — pour tout ce que lui-même y a trouvé.

Monsieur le Recteur dira — mieux que je ne puis le faire — la place que tient M. Dewandre au sein des Institutions et Organismes touchant à la vie même de l'Université.

Je me bornerai à souligner ici combien féconde fut la part prise par M. Dewandre à l'activité de notre Association dès l'instant où il accepta la présidence des Amis de l'Université, en 1947, après la mort de leur regretté Président-Fondateur, le Recteur Jules Duesberg.

A ce moment, après la dure période de la guerre, tout était à faire ou à refaire pour permettre à l'Association de remplir efficacement son rôle.

Ce rôle, cette action constante des Amis de l'Université ont été remarquablement mis en lumière lors des cérémonies qui marquèrent en décembre 1954, le 25^e anniversaire de l'Association dont M. le Professeur Harsin retraça l'histoire. Il souligna notamment les diverses initiatives prises dans la période d'après-guerre : Bulletin, études diverses, conférences, séances d'information, prises de contact entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, création d'un « Centre de Documentation et d'Information sur les Études et Carrières universitaires », réalisation du film « Université de Liège », etc...

Toutes ces initiatives bénéficièrent du généreux appui et du concours actif d'Albert Dewandre qui fut et reste intimement associé à la vie même de l'Association. C'est de lui que M. le Recteur Dubuisson a dit lors des cérémonies que je viens d'évoquer : « Esprit vaste, homme d'action et de cœur, il est dans toute la vigueur du terme : un grand Universitaire ».

C'est ce grand Universitaire qui, en janvier 1948 par exemple, dispensait lui-même, au cours d'une conférence, de précieux conseils aux jeunes gens qui se destinent à la carrière d'Ingénieur. Je viens de relire cette conférence : on y sent passer le souffle extraordinaire d'enthousiasme et de jeunesse qu'il est allé porter, au cours de sa féconde présidence, en maintes villes de notre pays et à l'étranger.

Cet enthousiasme et cette jeunesse, cet esprit de camaraderie universitaire ne le quitteront jamais.

Au nom de tous les amis de l'Université, je veux exprimer notre gratitude pour tout ce qu'il a donné de lui-même à l'Association; je rends hommage à son rayonnement, à son vibrant dynamisme, à toutes ses qualités et mérites qui ont fait partout de lui, l'emblème du rayonnement et des potentialités de l'Université de Liège.

Qu'il me permette aussi de lui souhaiter du fond du cœur, au nom de tous, de garder très longtemps encore cette jeunesse et cet allant pour que tous ses amis puissent bénéficier de sa grande expérience.

Et pour concrétiser l'affection que nous lui portons, autant que la reconnaissance que nous lui vouons, je le prie de vouloir bien accepter l'hommage que nous lui faisons de ce bas-relief, œuvre magnifique du maître sculpteur Brunet, que nous remercions d'avoir si bien su fixer dans le bronze les traits si vivants du plus grand des amis de notre Université.

Mon cher M. Dewandre, ces instants sont pour nous marqués de l'empreinte des sentiments de profonde gratitude que nous avons voulu donner à cette manifestation.

Que ce bas-relief soit le signe tangible, non seulement de ce que vous avez donné à l'Université qui vous a formé, mais aussi du sens profond que vous avez donné à votre vie d'homme et d'ingénieur, et qui reste pour nous tous un exemple et une grande leçon.

Madame Dewandre,

Permettez-moi maintenant de me tourner vers vous et de vous demander de bien vouloir autoriser cette assemblée à vous associer



à l'hommage solennel qui vient d'être rendu à votre mari. Vous avez été toujours à ses côtés dans toutes les circonstances de sa carrière exceptionnelle, dont vous avez partagé avec lui tous les événements.

Aujourd'hui encore nous vous remercions de votre aimable présence qui nous donne la joie de vous manifester notre respectueux attachement.

Veillez bien accepter ces quelques fleurs qui en sont le témoignage.



A vous aussi, Madame, qui avez assisté si souvent votre Père dans nombre de ses activités, notre Association se réjouit de remettre un exemplaire du médaillon qui, reproduisant l'œuvre du maître Brunet, vous rappellera le souvenir de cette manifestation.

Allocution de M. Marcel DUBUISSON

Recteur de l'Université

Excellences, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La famille universitaire est aujourd'hui en fête.

Les Amis de notre *Alma Mater* viennent de rendre hommage à leur Président sortant.

Le Recteur de l'Université vient, à son tour, vous exprimer, cher M. Dewandre, toute sa gratitude.

J'ai déjà dit un jour, à cette tribune : « Vous avez bien mérité de l'Université ». Je le répète aujourd'hui avec une conviction accrue.

Car il n'est point d'initiative susceptible d'influencer la recherche scientifique ou le développement intellectuel, moral, économique ou social de notre région que vous n'avez imaginé ou soutenu de tout le poids de votre prestige, de votre enthousiasme, voire de votre générosité.

Il n'est point de problème soulevé lors des réunions de la Commission Administrative du Patrimoine — dont vous êtes membre depuis 1945 —, du Conseil d'Administration du Service social, du Conseil d'Administration de FULREAC, du Conseil d'Administration du Home des Etudiants auquel vous ayez été indifférent ni au sujet duquel vous n'avez donné un avis constructif.

Développant une grande activité, vous avez acquis, en maints domaines, une considérable expérience et une étonnante connaissance des hommes et des organisations. Partout où vous apparaissez, c'est la promotion des personnes — quel que soit leur niveau social — et l'épanouissement de leurs entreprises que vous catalysez. Et votre clairvoyance, imprégnée d'un optimisme fondamental, vous permet toujours de trouver une solution aux problèmes qui, par leur complexité, décourageraient les uns et les autres.

Vous avez rendu à notre Maison, par la magistrale manière dont vous avez conduit l'Association des Amis de l'Université, des services considérables que M. André Leroux vient de rappeler.

C'est une Association en plein essor qui se trouve ainsi confiée aujourd'hui au nouveau Président dont le caractère, la clairvoyance et le dévouement sont à la mesure des vôtres.

Cher M. Dewandre, merci pour tout cela.

Grâce au geste généreux des Amis de l'Université qui ont offert à notre *Alma Mater* le même bas-relief que celui qui vient de vous être remis, votre profil, d'une émouvante sincérité, restera parmi nous un symbole de volonté, d'optimisme et d'efficacité.

Que les Amis de l'Université soient remerciés de ce présent qui nous touche beaucoup et qu'il me soit permis de dire au sculpteur, M. Brunet, toute notre admiration.

Mon cher Président Honoraire, voulez-vous me permettre, en témoignage de la reconnaissance de l'Université, de vous remettre la « Médaille d'Argent » gravée à votre nom.

C'est un présent de bien faibles dimensions dans l'échelle de l'immense gratitude qui, de nous tous, monte vers vous.



Réponse de M. Albert DEWANDRE

Président Honoraire

En montant à cette tribune, je veux exprimer mon premier sentiment de reconnaissance à celui qui, répondant à une demande de notre Conseil d'Administration qui lui offrait le titre de Président d'Honneur, nous a fait l'honneur insigne d'accepter et n'a cessé de nous manifester ses sentiments de sympathie : J'ai cité Sa Majesté le Roi Baudouin.

Vive le Roi !

Mon cher Président,
Monsieur le Recteur, Président du Conseil
d'Administration de l'Université,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Amis,

Je suis vraiment confus des honneurs que vous me témoignez à l'occasion de la fin de mon mandat de Président de l'Association des Amis de l'Université.

Je les accepte avec joie et gratitude, mais je les reporte aux mérites de ceux qui ont œuvré à l'Association des Amis de l'Université, son Conseil d'Administration, les divers secrétaires et tout le personnel.

Et vous, Monsieur le Recteur, je vous témoigne, en mon nom et au nom de tous les Amis de l'Université de Liège, notre admiration et notre gratitude pour l'œuvre immense que vous avez entreprise et que vous menez si brillamment.

Je veux exprimer, ici, ma reconnaissance à l'Université de Liège — tout d'abord pour l'enseignement que j'y ai reçu, qui m'a ouvert une carrière.

Cette carrière, je la pratique avec enthousiasme. Pour moi, il n'y en a pas de plus belle.

Je veux, de suite, et surtout, exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de l'Université de Liège, parce que dans l'exécution des tâches qui m'étaient confiées, au cours de ma carrière d'ingénieur, c'est

encore dans l'organisation, le complexe de l'Université, que j'ai trouvés les concours les plus valables pour solutionner de multiples problèmes dont nous ne pouvions trouver la solution sans le concours de nos savants professeurs, assistants et collaborateurs, qui sont au fait des plus récents progrès, des connaissances humaines en continue évolution, à un rythme de plus en plus accéléré.

Aurait-on pu imaginer, il y a de cela deux ans, qu'un être humain aurait pu quitter notre planète, en faire plusieurs fois le tour à plus de 24.000 kilomètres à l'heure, et revenir sur le globe terrestre à un point déterminé ?

Pour réaliser de tels exploits, il a fallu mettre en équipe des hommes d'un éventail de disciplines de plus en plus étendu.

A l'Université, on trouve les possibilités d'avoir accès à toutes ces disciplines.

Comment réaliser notre dette de reconnaissance vis-à-vis de notre *Alma Mater* ?

Tout d'abord, augmenter le « man power » c'est-à-dire le degré de connaissances individuelles de notre Nation.

Mieux faire connaître aux jeunes, qui sont à la fin de leurs études du second degré, les diverses carrières auxquelles on peut atteindre par les études universitaires.

Ensuite, faciliter l'accès de l'Université à ceux qui s'en montrent dignes.

Provoquer des vocations. Les aider à l'Université humainement, moralement et même physiquement.

Enfin, resserrer les contacts, les études universitaires terminées, pour qu'ils s'épaulent l'un l'autre, se complètent dans un ensemble harmonieux.

Maintenant, je suis arrivé en fin de carrière; je puis jeter un regard sur mes activités passées et faite le point.

Mon père m'avait toujours conseillé de regarder toujours devant moi, sans jamais critiquer le passé et toujours envisager l'avenir.

Il me disait : « quand on a le vent dans le dos, il ne faut pas se retourner car, alors, on a le vent dans le nez ». Eh ! bien, maintenant, arrivé en fin de carrière, je puis me retourner, quitte à avoir le vent dans le nez.

Si je le fais, c'est bien pour vous montrer l'influence de l'Université dans l'évolution de ma carrière d'ingénieur.

Je suis né fils d'un ingénieur A. I. Lg., et deux de mes oncles étaient également ingénieurs A. I. Lg., c'est-à-dire que, dès mon plus jeune âge, j'avais le ver dans « ma » pomme.

Un événement banal est venu confirmer une vocation :

C'est en 1897, que mon Père a reçu sa première voiture automobile, une des premières que l'on a vu circuler dans la ville. C'était une Panhard et Levassor dont mon père et ses frères avec M. Digneffe,

notre premier Président de l'Association des Amis de l'Université, avaient acheté les brevets à Gotlieb Daimler et à la Société Panhard et Levassor. De ce temps-là, pour commencer la construction d'une voiture, en Belgique, il fallait les plans et, figurez-vous, qu'il n'y avait pas de liasse de plans relatifs à la fabrication de cette voiture et, dans le porche de la maison paternelle du boulevard Frère-Orban, à Liège, deux dessinateurs et un mécanicien ont démonté toute la voiture pour en faire les plans.

J'avais 13 ans. J'étais assez curieux. Vous imaginez que cette autopsie, qui m'a fait connaître les entrailles de cette mécanique, a éveillé en moi bien des observations. Le ver dans « ma » pomme se développait...

Alors, je suis entré à l'Université. J'en suis sorti en 1905, ingénieur-mécanicien, et j'ai commencé ma carrière d'ingénieur.

J'ai été engagé aux Ateliers de Construction de La Meuse où l'on m'a confié au Chef d'atelier, qui m'a donné comme première mission de surveiller l'équipe de réparation des machines-outils.

J'étais donc à la tête d'une équipe de trois hommes, qui connaissaient admirablement bien leur métier — donc, j'avais tout à apprendre d'eux.

Nous étions, tous les quatre, en costume bleu et on travaillait à démonter et rectifier les bancs de tours, à remettre tout dans les axes en reprenant les jeux, etc. ..

Qu'est-ce qu'ils m'ont appris ces braves gens !

Je conserve du contact que j'ai eu avec eux le plus brillant souvenir et, vraiment, je ne saurais dire combien ce contact direct, cordial, m'a appris de choses et combien je leur suis reconnaissant. Jusqu'à leur mort, nous sommes restés de bons amis.

Pensez donc que, de ce temps-là, ils gagnaient 34 centimes de l'heure et on discutait pendant des semaines une augmentation de 2 centimes à l'heure, qui était considérée comme importante. Mais, la paire de chaussures coûtait 18 francs, le tramway coûtait 5 centimes avant 8 heures du matin, et tout à l'avenant. Je gagnais moi-même 75 francs par mois que l'on payait en pièces d'or et en pièces de cent sous, dans un sac de toile. C'était magnifique ! Après quelque temps, j'ai été augmenté finalement et j'obtenais 100 francs par mois ; c'était une sérieuse augmentation.

Après cette période de quelques mois passés avec ces braves gens, j'ai été attaché comme ingénieur au contremaître des Forges, puis de la Chaudronnerie ; ensuite, j'ai été affecté au Bureau d'Etudes. Mais, les contacts humains, directs, avec les travailleurs m'ont rendu, par la suite, d'énormes services.

Avec la collaboration d'un ingénieur suisse, nous avons fabriqué la première pompe centrifuge pour exhaure des mines. J'ai dû me battre sérieusement avec M. Timmermans, le grand patron, pour qu'il admette que je fasse tourner cette pompe à 3000 tours à la minute car, de ce temps-là, la machine-motrice à piston tournait au maximum à 125 tours par minute.

J'étais chargé du montage et de la mise en marche de cette pompe au Charbonnage des Houillères Unies à Mons, à l'étage 800 mètres. Là, au-dessus du puisart, dans un morceau de galerie, avec une chaleur humide assez désagréable, tous avec le même costume, c'est-à-dire le torse nu, avec le pantalon de toile bleue, godasses de mine et chapeau de cuir bouilli (mais les insignes d'ingénieur ne sont pas gravés sur la peau, tandis que les insignes des vrais travailleurs des mines étaient marqués par des traits bleus, traces d'accidents de mine sur leurs bras et leurs jambes), nous avons travaillé, à la lueur des lampes de mine (car il n'y avait pas de lampes électriques de ce temps-là) au montage et à la mise en marche de la pompe.

Nous avions une équipe qui était magnifique, car quand on a arrêté la machine à piston que cette pompe centrifuge remplaçait, nous nous sommes senti une responsabilité. Nous avons constitué une équipe précisément pour parer à tous les coups durs qui auraient pu se produire et provoquer des accidents dont nous aurions été responsables.

Eh bien ! l'esprit d'équipe dans la mine est une chose dont j'ai conservé un souvenir magnifique. Quand on peut faire une équipe en n'importe quelle situation, on est le maître de cette situation.

Dès ma sortie de l'Université, je suivais assidûment les conférences de l'Association des Ingénieurs.



Les Professeurs que j'avais toujours considéré, quand j'étais étudiant, comme des bonzes, des divinités, que l'on admirait, mais que l'on craignait surtout à cause des examens, je les retrouvais à l'Association des Ingénieurs et l'accueil qu'ils faisaient à leurs jeunes camarades était magnifique.

En 1909, il m'est arrivé une aventure.

En cette année-là, l'Association des Ingénieurs a fait une exposition dans la Salle des Chiroux où les Ingénieurs pouvaient exposer leurs nouveautés. Je crois que c'était M. Henri qui était Président de l'Association à ce moment-là et cette exposition a eu un certain succès. J'avais eu l'audace d'exposer un moteur rotatif, moteur rotatif pour l'aviation, qui avait été construit aux Ateliers Donnay et Lambrecht, rue Vivegnis, avec des mécaniciens de tout premier ordre comme habileté, car il s'agissait de construire un moteur dont le cylindre avait la forme d'un tore. C'est peut-être le plus grand tort qu'il avait, mais, enfin, ce moteur était une combinaison assez originale.

Le Professeur Dechamps, qui avait été mon maître en dernière année, est venu s'intéresser à mon moteur et il m'a donné des encouragements très sympathiques. Il a fourni les éléments décrivant mon moteur à la grande publication française *Le Génie Civil* qui a publié un compte-rendu de l'exposition dans lequel figurait une description de mon moteur avec des plans et des photographies.

En suite de cette publication, provoquée par M. le Professeur Dechamps, M. Clément Bayard, constructeur français de voitures automobiles, et qui prétendait construire un dirigeable, s'est mis en contact avec moi et m'a dit : « Si votre moteur donne 40 C. V. au frein pendant 20 minutes, je vous achète la licence ». C'est alors que mon Père m'a aidé. Il a permis que je puisse utiliser le banc d'essai des Ateliers Germain à Monceau-sur-Sambre; on a pu accrocher mon moteur à une dynamo et on a convoqué l'ingénieur de chez Clément Bayard. Il est arrivé de Paris, mais assez pressé de s'en retourner. Je le comprends parce que, mon Dieu ! Monceau-sur-Sambre et Paris, cela ne se compare pas. Alors, on a mis le moteur au frein et, pendant 20 minutes, il a donné 42 C. V. Donc, j'avais gagné la partie.

Les 20 minutes écoulées, l'ingénieur réceptionnaire n'avait qu'une préoccupation, c'était de s'en aller. Je l'ai conduit jusqu'à la porte des ateliers et à ce moment-là, j'ai senti que mon moteur manifestait un arrêt un peu brutal. L'ingénieur français étant parti, je retourne à mon moteur pour voir ce qui s'était passé et je trouve une salade de bielles. Le moteur était complètement brisé, mais il n'empêche que Clément Bayard a exécuté les conditions du contrat. Il m'a payé une somme de 7000 francs ce qui représenterait 350.000 francs de nos jours. Cela payait mes frais et je m'étais tellement bien amusé !

Que je vous dise, pour compléter, que ce moteur était destiné à un dirigeable que j'ai pu voir dans son hangar, mais qui n'en est jamais sorti car les progrès dans l'aviation ont décidé Clément Bayard à abandonner définitivement le dirigeable... et mon moteur, ce en quoi, il a parfaitement bien fait !

Eh bien ! c'était M. le Professeur Dechamps qui avait provoqué cette rencontre avec Clément Bayard ; donc, vous voyez l'intérêt d'être en contact avec les professeurs ; ils sont tellement gentils.

Je tiens à vous exposer également, maintenant comment dans n'importe quelle activité industrielle on se trouve souvent vis-à-vis de problèmes qui dépassent les compétences même les plus averties, par suite de l'ampleur du développement de toutes les sciences.

Je vais vous démontrer, par quelques exemples, comment la collaboration de l'Université et de l'Industrie peut produire des bienfaits pour augmenter le pouvoir d'une région et même d'un pays.

Quand je vous donnerai le nom de professeurs, soyez bien assurés que j'y associe leurs assistants et leurs collaborateurs et si je ne les cite pas, veuillez m'en excuser ; de même que je vais prendre un exemple par discipline universitaire, tandis que je pourrais vous en citer plusieurs. Vous verrez, par la suite, que dans ma carrière toutes les disciplines universitaires sont venues à mon secours.

Mon professeur d'astronomie avait été M. Lepaige. Il avait comme assistant M. le Professeur Dehalu.

Lorsqu'en 1930, nous construisions le Tunnel sous l'Escaut, je m'étais adressé au Professeur Dehalu pour discuter des méthodes qu'il fallait utiliser pour le tracé des ouvrages, c'est-à-dire que, partant d'un point déterminé sous terre, il fallait passer avec le tunnel sous eau et déboucher à l'autre côté, à un point bien déterminé.

Je vous assure que le tracé, le contrôle du tracé, le contrôle du cheminement du bouclier, devaient être suivis d'une façon continue et permanente.

Quand j'ai posé le problème et discuté des projets avec le Professeur Dehalu, je lui ai demandé un homme pour prendre la tête de ces opérations, ô combien délicates !

C'est alors qu'il a permis à M. Pauwen de prendre cette partie du travail sous sa direction. Il l'a effectué d'une façon magnifique. M. Pauwen a, d'ailleurs, publié un ouvrage qui fait autorité en la matière car le bouclier est arrivé avec une différence de 4 mm. sur l'axe horizontal et de moins de 4 mm. sur l'axe vertical, à son point final, après avoir parcouru presque deux kilomètres sous terre.

Pour une autre question, je me suis adressé à un chimiste, M. Gillet. Il s'agissait de trouver un appareil pour étalonner les enregistreurs d'oxyde de carbone dans les quatre sections du tunnel de façon que la ventilation soit appropriée aux densités de trafic pour que la teneur en oxyde de carbone ne soit pas nuisible aux usagers.

Il existait bien en Amérique, une grosse boîte-mystère, que l'on utilisait pour étalonner les appareils enregistreurs, mais elle coûtait 2000 dollars et personne ne pouvait me donner des indications sur le contenu de cette fameuse boîte. Je suis curieux de nature et je n'achète pas un chat dans un sac...

Je m'en suis, alors ouvert au Professeur Giller; je lui ai expliqué le problème d'étalonnage et, au bout de quelques semaines de travail, il a imaginé un appareil qui marchait magnifiquement bien. Il se composait de tubes en verre, calibrés, pliés, munis de robinets; le tout, assemblé sur une planche. C'était la planche qui coûtait le plus cher, car on avait dû mettre une planche en acajou poli pour donner de l'allure à l'appareil. Mais, le tout coûtait dix fois moins cher que l'appareil-mystère américain. Voilà un succès de la technique universitaire.

Le Professeur Gillet avait solutionné le problème d'une façon tellement parfaite que l'appareil a fonctionné pendant 27 ans, maintenant, à Anvers et que les Hollandais l'ont imposé comme appareil d'étalonnage de leur détection d'oxyde de carbone, dans les tunnels qu'ils ont construits en Hollande.

Vous parlerai-je maintenant des mécaniciens ?

M. le Professeur Hanocq a été consulté de nombreuses fois par nous et entre autre encore pour les tunnels d'Anvers. Il a combiné un appareil que nous avons dû établir dare-dare par suite d'un accident qui était arrivé à l'une des deux têtes du tunnel piétons, une des têtes étant immobilisée par un effondrement qui nous a obligé à étendre le mue de glace au-delà de cet effondrement.

Nous avons dû partir de la rive gauche de l'Escaut à toute vitesse naturellement puisqu'on ne travaillait qu'avec un seul bouclier et nous l'avons équipé d'une méthode de travail mécanique qui comportait, entre autre, un moteur à piston à air comprimé, qui produisait de l'eau sous pression de 250 kg. pour alimenter les vérins du bouclier.

Tout ce matériel était fixé sur une plateforme que le bouclier tirait derrière lui comme un tender derrière une locomotive, ce matériel glissant sur les tirants provisoires que nous avions mis dans le tunnel.

Ce matériel a fonctionné de façon parfaite, à tel point que nous progressions à une vitesse telle que les ingénieurs du Métro de Londres, visitant nos travaux (le Métro de Londres a la même section que le tunnel de piétons), déclarèrent que nous progressions deux fois plus vite qu'ils ne le faisaient à Londres.

Vous parlerai-je du Génie Civil ? M. Campus et son équipe ?

Nous avons eu recours à lui pour de nombreux essais de béton précontraint, de traverses en béton. Je ne voudrais pas m'étendre; il vient de sortir une publication du Compte Rendu succinct de l'activité du Centre d'Etudes, de Recherches et d'Essais Scientifiques du Génie Civil du 1^{er} janvier au 31 décembre 1961.

Ce laboratoire rend d'énormes services à toutes les industries de la région, et même au-delà de notre région. En 1961, il a effectué 3410 essais; c'est une belle activité.

Vous parlerai-je, maintenant, de M. le Professeur Bodard et de son équipe, qui nous rendent des services journalièrement par un contrôle judicieux et bien organisé des calibres de fabrication? Et en d'autres circonstances encore, à l'heure actuelle même, je lui demanderai dans quelque temps de contrôler les opérations d'usinage avec le chalumeau à froid, une nouveauté que nous allons introduire sur le marché.

La même chose pour les Professeurs Dacos et Fourmarier. En de nombreuses circonstances, nous les avons appelés à notre secours pour trouver des solutions originales, qu'ils ont toujours résolues. Actuellement encore, le Professeur Fourmarier fils est sur le point de partir pour nous en Amérique.

Et mon ami, le Professeur Leclerc, qui a créé le Centre Belge d'Etudes des Eaux... et maintenant de l'Air, auquel nous avons tous eu recours et avons encore recours pour des questions d'épuration, de traitement des eaux.

Ce Centre est, maintenant, devenu un Centre européen, ayant une renommée telle que chaque année le congrès qu'il tient, à Liège, réunit des participants de 12 ou 15 pays, qui viennent confronter leurs idées sous la présidence du Professeur Leclerc.

Sa réputation est considérable, nous pouvons être fiers de posséder ce Centre dans notre actif universitaire.

Vous parlerai-je, maintenant, du Professeur Coheur qui, avec ses collaborateurs, constituent une équipe qui a fait faire des progrès dans la Métallurgie, vraiment sensationnels? C'est aussi un exportateur de matière grise de premier ordre. Il est considéré en Belgique, en Europe et même dans les Amériques, comme le maître en la matière. Ses laboratoires sont un modèle du genre et l'esprit qu'il a inculqué à ses collaborateurs est des plus élevé et fait vraiment honneur à notre Pays, à notre Université.

Parlerai-je aussi du Professeur Clémens (Sociologie)? Ils ont eu des colloques à Chaudfontaine qui, à nous, ingénieurs, nous ont ouvert l'esprit sur des problèmes que nous n'aurions pas eu le temps, ou l'occasion, d'examiner, si nous avions pu nous prendre la tête entre les mains lors de ces colloques.

En ce qui concerne la Botanique, à un moment donné, j'ai été amené à étudier la construction d'un mécanisme pour faire la culture sans terre. Je ne connais rien à cette culture et on nous demandait d'établir un mécanisme qui alimenté en eau, de l'eau aérée, de l'eau contenant certaines substances, immerge des racines alternativement sous une température contrôlée et sous une lumière contrôlée.

Naturellement, je me suis adressé aux Professeurs M. et Mme Bouillenne, qui m'ont donné des avis très intéressants et j'ai vu que,

là où l'on pourrait exploiter ce système d'une façon magnifique, c'est dans les pays sous-développés. Malheureusement, en Afrique, si l'on peut avoir des produits de culture sans terre, il n'y a pas de clients pour les acheter. Alors, si l'on ne peut pas écouler ces produits il vaut mieux attendre que les besoins se créent pour entamer cette culture spéciale.

Evidemment, ma carcasse usée a subi des avatars. Il a fallu, quelques fois, y retrouver un équilibre qui était chancelant. Si ma famille et moi-même avons été, souvent, sauvés de situations physiques déplorable, nous le devons à l'Hôpital universitaire de Bavière. Le regretté Professeur Brull m'a tiré d'affaire et aussi le Professeur Orban et sa magnifique équipe. J'ai pu trouver, chez eux, les techniques les plus modernes et je vous assure qu'elles impliquent beaucoup de connaissances dans tous les domaines, y compris les connaissances de la matière humaine, qui sont d'une complexité infinie.

Ils font des merveilles à l'Hôpital de Bavière et il faut rendre hommage aux soins éclairés, à la compétence et au dévouement de tout ce personnel médical, qui est l'émanation de notre Université.

Ce n'est que quelques exemples; je pourrais vous en citer des masses. Je les ai pris dans chacune des disciplines universitaires. Je pourrais citer trois fois plus de noms, mais je ne veux pas abuser de votre temps.

A toutes ces équipes, je témoigne une grande reconnaissance pour l'aide qu'elles m'ont donnée dans les diverses missions dont j'étais chargé.

Vous voyez que j'ai une dette de reconnaissance considérable envers l'Université, ses professeurs et assistants, tout son personnel en général.

Vous comprendrez donc que je m'attache à l'Association des Amis de l'Université avec ferveur.

Je veux que les buts que cette Association s'est assigné, elle les réalise avec toute l'ampleur voulue.

J'ai revu l'histoire des activités de l'Association des Amis de l'Université, mémoire qui avait été rédigé en 1954, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Association, par le Professeur Harsin, auquel il faut rendre un hommage tout particulier, car s'il a été, à la fondation, secrétaire de l'Association, il en est administrateur depuis longtemps et remplit son mandat de façon précise, élégante et constructive, dépensant de sa personne sans compter, prenant grande part au jury pour l'examen des mémoires remis par les concurrents, qui se présentent pour recevoir un des prix de notre Association.

Saluons M. Harsin, le plus ancien dirigeant de l'Association des Amis de l'Université, qui se présente à nous avec une ardeur juvénile et qui, à lui seul, est un garant de prospérité de notre Association.

Au sujet des prix décernés par les « Amis de l'Université », qu'il s'agisse du Prix du Comte de Launoit, du Prix Charles Hanocq, du Prix des Amis de l'Université, je remercie encore tous les généreux donateurs, qui ont permis l'octroi de ces prix.

Je me suis complu à revoir ce que sont devenus les bénéficiaires de ces prix.

De 1931 jusque 1939, il y a eu 39 bénéficiaires des Prix des Amis de l'Université. Le choix du jury a été, certainement, des plus remarquables car, sur ces 39 bénéficiaires, 32 font partie du corps enseignant de l'Université de Liège, donc plus de 80 % des titulaires de prix se sont montrés tout à fait exceptionnels. Il faut donc féliciter le jury et les bénéficiaires.

Pour la période de 1947 à 1957, il y a eu 37 lauréats et 67 % de ceux-ci font partie maintenant du corps enseignant de notre Université.

Naturellement, je n'ai pas poussé mon enquête plus loin pour les prix décernés en 1958, 1959, 1960 et 1961.

Laissons mûrir les titulaires. Je suis certain qu'ils suivront la trace de leurs prédécesseurs.

Pour succéder comme secrétaire à M. Harsin, nous avons eu des personnalités remarquables :

le Professeur Buttgenbach,
le Professeur Clémens,
les Professeurs Dembour et Dabin.

Je me félicite — et nous devons tous nous féliciter — du concours de ces secrétaires dévoués, qui n'ont jamais perdu de vue les buts de notre Association, qui les ont même amplifiés avec le plus heureux succès.

Le travail qu'ils ont fait dans le *Bulletin* et dans *Liège-Université* est considérable.

Ces vaillants secrétaires se sont adjoint des collaborateurs — et, tout d'abord, je veux parler de M. Delchevalerie qui a débuté dans la carrière dans un bureau des « Amis de l'Universités » qui se trouvait dans une cave, sous le portail d'entrée. On y avait accès par un toboggan, autrement dit un escalier presque impraticable. Mais quel travail il y a fait !

Un travail tellement important que le Recteur, d'abord, s'est penché sur nos problèmes et, ayant apprécié la valeur de notre collègue — car il est maintenant administrateur des Amis de l'Université — se l'est attaché comme Directeur du Cabinet du Recteur.

Bravo, M. Delchevalerie !

D'autre part, à l'heure actuelle, MM. Wéry, Put et Renard œuvrent d'une façon magnifique et se sont attachés à mettre debout un *Annuaire Général*, que notre distingué Président, M. Leroux, a lancé.



L'Association a plusieurs grands buts; c'est d'abord, d'informer les jeunes qui sont sur les bancs des athénées ou des collèges, en tant qu'orientation professionnelle.

A ce sujet-là, il est bon de rappeler que, depuis dix ans, des visites des locaux universitaires sont faites par de nombreux élèves de la région wallonne du Pays. Pour donner l'importance de ces visites, je vous dirai que, l'an passé, 1314 élèves se sont présentés, venant de 44 établissements différents, pour visiter les diverses facultés venant aussi bien de Tournai que d'Eupen.

A cette occasion, qu'il me soit permis de remercier les professeurs et les assistants qui ont facilité ces visites et qui ont permis, ainsi, aux jeunes gens d'avoir une idée plus exacte de ce qu'est l'Université.

Mais, dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire car l'orientation professionnelle doit être repensée.

Il est intéressant de signaler que les films que nous avons faits sur l'Université et la Vie universitaire, ont été projetés plus de 400 fois en Belgique, dans le Grand-Duché et au Congo Belge.

Nous n'oublions pas que l'actuel Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Liège, Maître Janne, est l'auteur de la sonorisation de ces films.

Vous voyez donc que les tâches qui restent à exécuter, pour que l'Association des Amis de l'Université remplisse son rôle, sont considérables.

Je vous ai expliqué combien un ancien universitaire habitant la région ou ayant facilement accès à la région liégeoise, peut retirer de profit, d'agrément, de satisfaction, en retrouvant à l'Université et dans les milieux universitaires, tous les conseils, les appuis scientifiques, qu'il peut rencontrer, j'ajouterais même la santé, dans les hôpitaux universitaires.

Maintenant, je veux vous parler du puissant levier que nous avons en mains, grâce à un point d'appui qui ne fléchit pas.

Vous avez compris que je veux vous parler de notre Recteur.

Le Recteur, qui ne bouscule pas les montagnes, mais qui s'y installe...

Il a entrepris une tâche qui semblait insurmontable; il l'a fait avec une clairvoyance et un esprit pratique, avec des arguments tellement pertinents, tout cela exposé avec une telle clarté, qu'il bouscule toutes les difficultés.

Tout cela, avec calme, sérénité, je dirai même élégance.

Les œuvres qu'il entreprend sont marquées d'un tel bon sens, d'une telle logique, que l'on regrette que tout cela ne soit pas fait depuis bien longtemps déjà.

Il œuvre vraiment pour la grandeur de notre Université et celle-ci sera, dans quelques années, la plus belle université du pays.

Quand je vois le complexe que constitue une université telle que celle de Liège, je souris à l'idée que les Hennuyers veulent créer une université dans le Hainaut, en pensant à une autre à Anvers. Où ira-t-on trouver les professeurs, les assistants? Tout cela bien coordonné? Moi, je n'y crois pas!

Dans toutes les disciplines de l'Université, aucune de celles-ci n'est défaillante à Liège et la liaison de l'Université et de l'Industrie crée une atmosphère qui se répercute jusque dans les écoles industrielles de la région.

Tout cela constitue un ensemble, pour la Province de Liège, dont nous devons nous enorgueillir.

Vous êtes, Monsieur le Recteur, un des artisans les plus valables de la prospérité de notre région et du pays.

Mon cher Président,

Lorsque j'ai pensé à vous, pour tenir le flambeau des « Amis de l'Université », je m'en suis ouvert au préalable auprès de Monsieur le Recteur et auprès de M. le Recteur Graulich.

Tous les deux vous connaissaient et vous appréciaient de telle sorte que j'ai pu présenter votre présidence à mes collègues du Conseil d'Administration en toute sûreté, parce que ceux-ci vous connaissaient aussi depuis longtemps et vous appréciaient.

Je salue en vous le plus gros exportateur de matière grise de Belgique. En effet, avec vous comme chef et vos collaborateurs — qui sont, pour la plupart, sortis de notre Université — on vous charge de construire des usines de produits chimiques, suivant vos procédés, au Japon, en Russie, en Amérique et autres lieux, de telle sorte que je puis réaffirmer, sans pouvoir être démenti, que vous êtes à l'heure actuelle le plus gros exportateur de matière grise de Belgique.

Je sais que, tout comme moi, vous êtes reconnaissant à l'Université et que vous apportez toutes vos connaissances dans les activités que vous déployez à l'Association des Amis de l'Université.

Vous mènerez tous les programmes que vous avez en vue à bonne fin; d'autant plus que le Recteur de l'Université vous secondera dans vos efforts. Il le fait déjà de façon magistrale.

Mon cher Ami,

Vous avez bien voulu m'offrir, en souvenir de cette journée, une médaille. Je suis très sensible à cette charmante attention.

Cette médaille est ce qu'elle est, parce que le sujet n'est pas beau. Mais il est très reconnaissable grâce au grand artiste, Maître Brunet, qui s'est évertué à graver quelque chose de ressemblant, de vivant, et qui y a mis tout son talent, qui est grand. Je le remercie d'avoir eu la patience de réaliser cette œuvre, que j'apprécie à double titre : comme souvenir de la manifestation de ce jour et comme preuve tangible du talent de son auteur.

Je ne voudrais pas terminer cette émouvante séance sans saluer mon collègue-administrateur, M. Frenay, Professeur de l'Université, qui, avec un beau courage et une grande intelligence, s'attache à un sujet qui nous est cher à tous : le « Perfectionnement de notre Enseignement ».

Pour terminer, je remercie également la Presse, qui nous a toujours fait un très bon accueil dans ses colonnes pour la publication de nos communiqués et avis.

Et maintenant : Longue et heureuse vie à notre Association et à l'Université !

The first of these is the fact that the
 second is the fact that the
 third is the fact that the
 fourth is the fact that the
 fifth is the fact that the
 sixth is the fact that the
 seventh is the fact that the
 eighth is the fact that the
 ninth is the fact that the
 tenth is the fact that the
 eleventh is the fact that the
 twelfth is the fact that the
 thirteenth is the fact that the
 fourteenth is the fact that the
 fifteenth is the fact that the
 sixteenth is the fact that the
 seventeenth is the fact that the
 eighteenth is the fact that the
 nineteenth is the fact that the
 twentieth is the fact that the
 twenty-first is the fact that the
 twenty-second is the fact that the
 twenty-third is the fact that the
 twenty-fourth is the fact that the
 twenty-fifth is the fact that the
 twenty-sixth is the fact that the
 twenty-seventh is the fact that the
 twenty-eighth is the fact that the
 twenty-ninth is the fact that the
 thirtieth is the fact that the
 thirty-first is the fact that the
 thirty-second is the fact that the
 thirty-third is the fact that the
 thirty-fourth is the fact that the
 thirty-fifth is the fact that the
 thirty-sixth is the fact that the
 thirty-seventh is the fact that the
 thirty-eighth is the fact that the
 thirty-ninth is the fact that the
 fortieth is the fact that the
 forty-first is the fact that the
 forty-second is the fact that the
 forty-third is the fact that the
 forty-fourth is the fact that the
 forty-fifth is the fact that the
 forty-sixth is the fact that the
 forty-seventh is the fact that the
 forty-eighth is the fact that the
 forty-ninth is the fact that the
 fiftieth is the fact that the
 fifty-first is the fact that the
 fifty-second is the fact that the
 fifty-third is the fact that the
 fifty-fourth is the fact that the
 fifty-fifth is the fact that the
 fifty-sixth is the fact that the
 fifty-seventh is the fact that the
 fifty-eighth is the fact that the
 fifty-ninth is the fact that the
 sixtieth is the fact that the
 sixty-first is the fact that the
 sixty-second is the fact that the
 sixty-third is the fact that the
 sixty-fourth is the fact that the
 sixty-fifth is the fact that the
 sixty-sixth is the fact that the
 sixty-seventh is the fact that the
 sixty-eighth is the fact that the
 sixty-ninth is the fact that the
 seventieth is the fact that the
 seventy-first is the fact that the
 seventy-second is the fact that the
 seventy-third is the fact that the
 seventy-fourth is the fact that the
 seventy-fifth is the fact that the
 seventy-sixth is the fact that the
 seventy-seventh is the fact that the
 seventy-eighth is the fact that the
 seventy-ninth is the fact that the
 eightieth is the fact that the
 eighty-first is the fact that the
 eighty-second is the fact that the
 eighty-third is the fact that the
 eighty-fourth is the fact that the
 eighty-fifth is the fact that the
 eighty-sixth is the fact that the
 eighty-seventh is the fact that the
 eighty-eighth is the fact that the
 eighty-ninth is the fact that the
 ninetieth is the fact that the
 ninety-first is the fact that the
 ninety-second is the fact that the
 ninety-third is the fact that the
 ninety-fourth is the fact that the
 ninety-fifth is the fact that the
 ninety-sixth is the fact that the
 ninety-seventh is the fact that the
 ninety-eighth is the fact that the
 ninety-ninth is the fact that the
 hundredth is the fact that the

« La Réforme des Études d'Ingénieur Civil à l'Université de Liège »

*Monsieur le Président Leroux présente en ces termes le conférencier,
M. le Doyen E. Frenay :*

« Comme le signale l'invitation que vous avez reçue, nous allons entendre un exposé du Professeur Frenay, Doyen de la Faculté des Sciences appliquées, sur « la Réforme des Études d'Ingénieur Civil à l'Université de Liège ».

» Je ne crois pas devoir vous présenter le Professeur Frenay dont la personnalité est certes bien connue de cet auditoire de choix.

» Ce que l'on connaît, peut-être moins bien, c'est le rôle de tout premier plan que, répondant à un appel de M. le Recteur Dubuisson, M. Frenay joue depuis quelques années dans la préparation minutieuse de la réforme dont il va nous entretenir et qui a, en somme, pour objectif de mieux préparer les étudiants aux réalités industrielles qui les attendent dans l'exercice de leur profession.

» Pour atteindre cet objectif, M. Frenay a été, en tant que Président du Conseil des Études, le promoteur de la création d'un Corps de « Collaborateurs de l'Université » constitué d'ingénieurs mis par l'Industrie à la disposition de l'Université.

» Cette forme nouvelle de collaboration entre l'industrie et l'Université a été réalisée à partir de l'année académique 1959-1960 et s'est révélée fructueuse. Elle tend d'ailleurs à la réforme complète et progressive des études d'Ingénieur.

« Pour honorer M. Dewandre dont toutes les initiatives se sont placées sous le signe de cette collaboration, nul sujet ne pouvait mieux correspondre à l'esprit même qui continue à animer les Amis de l'Université.

» Je remercie M. le Doyen Frenay d'avoir bien voulu nous réserver la primeur de l'exposé public de ses travaux et l'invite sans plus tarder à prendre place à cette tribune. ».

* * *

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

J'ai été très honoré lorsque le Conseil d'Administration des « Amis de l'Université de Liège » m'a proposé de faire un exposé sur la réforme des études d'ingénieur civil à l'Université de Liège et c'est sans hésitations que j'ai accepté de contribuer, dans la mesure de mes moyens, à l'hommage rendu au Président Dewandre. Je me suis d'emblée rendu compte cependant de ce que l'honneur qui m'était fait n'était pas sans péril. Le sujet à traiter est vaste et sa synthèse est difficile. Je ne pourrai donc, pendant le temps dont je dispose, que faire un exposé très général de la question. Celle-ci, comme l'indique le titre de l'exposé, vise exclusivement les études universitaires conduisant à l'obtention du grade d'ingénieur civil. Il peut donc être contre-indiqué d'appliquer, sans examen préalable, les modalités de la réforme envisagée à d'autres études universitaires.

La nécessité et l'Esprit de la Réforme.

Depuis trente ans au moins des assemblées isolées ou groupées d'étudiants, de professeurs, de membres d'Associations d'ingénieurs, d'industriels, ont périodiquement proclamé que les études d'ingénieur civil devaient être réformées.

Ces proclamations plus ou moins solennelles n'ont, jusqu'à présent, provoqué que des tentatives sporadiques, fragmentaires et, il faut bien l'avouer, à peu près inopérantes. Ces tentatives se bornaient à des aménagements de programmes conçus dans le cadre des dispositions actuelles régissant l'ensemble des études universitaires et appliqués en ne mettant en œuvre que les méthodes dites « classiques » d'enseignement.

Le résultat de toutes ces tentatives est assez décevant.

Il ne pouvait, à notre avis, en être autrement.

On peut certes regretter mais on doit comprendre le découragement de ceux qui se sont attelés à la tâche. Après avoir constaté l'impérieuse nécessité et l'urgence de transformer l'organisation des études d'ingénieur civil, ils se sont aperçus de l'impossibilité d'élaborer des propositions concrètes intégrables au système actuel. Ils ont alors abandonné en constatant, chez certaines des instances chargées d'organiser l'enseignement, le refus jamais motivé mais toujours ferme d'adapter cette organisation à notre temps.

Cette réticence envers l'avenir est inquiétante à une époque caractérisée par la rapidité du rythme des acquisitions d'une humanité en marche et dont l'effondrement ne peut être prévenu que par l'adaptation continue des structures à son évolution.

Heureusement, le 4 octobre 1958, M. le Recteur Dubuisson dans le discours prononcé à la séance solennelle de rentrée, non seulement proclamait la nécessité de réformer l'enseignement universitaire, mais

proclamaît avec autorité : « Ce n'est pas à apporter des amendements, même profonds, à un régime inadéquat que peut se limiter notre action. Nous devons repenser l'Université dans le cadre de la vie moderne, dans le cadre d'une humanité en marche. »

C'était rendre courage aux partisans d'une organisation rationnelle des études d'ingénieur civil et définir l'esprit de la réforme à concevoir et à entreprendre.

Il était possible, dans cet esprit, de déterminer une organisation rationnelle et d'essayer de l'appliquer d'emblée en palliant la lourdeur du mécanisme administratif et, dans les limites du possible, en modifiant les structures actuelles pour les rendre aptes à satisfaire les impératifs résultant d'un examen objectif de la situation.

C'est dans cette voie, assez osée, que l'on a opéré à Liège et il est heureux qu'il en ait été ainsi car, actuellement, l'indispensable transformation de la loi qui permettra aux Universités de l'Etat de modifier les structures d'enseignement est en vue.

En octobre 1961, M. le Recteur Dubuisson — encore lui —, dans son discours dont le thème était : « Approprions les études universitaires à notre temps », a préconisé la transformation de la loi de 1929 en vue de donner aux Universités de l'Etat une autonomie réelle leur permettant notamment de faire sauter le carcan dans lequel nous sommes enfermés en ce qui concerne le programme des études.

Je suis très heureux, à cet égard, d'être autorisé par Monsieur le Recteur à vous communiquer une nouvelle que je n'hésite pas à qualifier de sensationnelle. Le Gouvernement apprécie cette suggestion et vient de créer, pour la concrétiser, un groupe de travail placé sous la présidence du Recteur Dubuisson. Nous pouvons donc espérer que dans avenir assez proche la loi de 1929 sera modifiée. Les indications recueillies à ce moment par l'expérience qui débutera à Liège en octobre 1962 seront les bienvenues : elles aideront à déterminer comment il conviendrait de modifier les structures.

Les Causes empêchant les études actuelles d'atteindre leur objectifs.

Une vaste enquête entreprise il y a trois ans en consultant les étudiants, les jeunes ingénieurs diplômés depuis 10 ans et moins et les industriels a permis de recueillir des avis presque unanimes qui indiquaient :

- 1) en ce qui concerne la conception globale des études :
 - l'absence d'une orientation des études en fonction de leur finalité;
 - le manque de coordination des enseignements.
- 2) en ce qui concerne l'organisation de l'enseignement :
 - le manque de vie de l'enseignement, reçu trop passivement par les étudiants;

- l'insuffisance des contacts entre professeurs et étudiants;
- l'insuffisance des possibilités laissées aux étudiants pour effectuer des travaux personnels;
- le caractère inhumain et fallacieux de la conception actuelle des examens;
- la nécessité d'élaguer les programmes.

La concordance remarquable des opinions exprimées ne peut manquer d'impressionner. L'impression doit être plus profonde encore si l'on tient compte de ce que le résultat obtenu était prévisible : c'est celui qu'avait obtenu il y a près de vingt ans M. Noël Dessard.

La Conception globale des Etudes. L'Aspect général de leur finalité.

Les critiques sont graves et se résument en la constatation que l'ensemble de l'enseignement, mal coordonné, n'est pas organisé en fonction de la finalité des études.

Sous son aspect le plus général, cette finalité n'est pas difficile à formuler : c'est l'acquisition de la formation qui rendra ceux qui l'ont obtenue aptes à devenir des ingénieurs.

Et qu'est-ce qu'un ingénieur ?

Il est toujours très difficile de préciser d'une façon complète et satisfaisante le sens d'un concept, lequel est d'ailleurs défini comme étant toute notion qui est générale sans être absolue.

Ceux qui étudiaient la réforme ont dû, pourtant, donner une définition de l'ingénieur. Ils ont eu la chance qu'elle fut adoptée.

L'ingénieur est un *intellectuel, cultivé*, apte à étudier *scientifiquement* des réalisations utiles et à les effectuer *économiquement* par l'appropriation des matériaux, l'adaptation aux conditions naturelles ou leur transformation et la collaboration avec des hommes.

Le champ d'action ainsi dévolu à l'ingénieur est vaste. Il est pratiquement illimité et d'aucuns voient, dans cette constatation la cause profonde et hélas, presque irrémédiable de l'inadaptation des études actuelles.

L'évolution des sciences et celle des techniques se font à un rythme de plus en plus rapide. L'ampleur et la complexité des connaissances à acquérir augmentent, de ce fait, très rapidement. Les matières à enseigner deviennent de plus en plus nombreuses et complexes. Le remède préconisé par une grande partie de ceux qui font ces constatations, d'ailleurs pertinentes, est apparemment simple : il faut augmenter la durée des études.

L'évolution des sciences et des techniques ne s'arrêtera pas et on peut même prévoir que son rythme sera de plus en plus rapide. L'application de la solution qui vient d'être énoncée conduirait à des augmentations périodiques de la durée des études et, en fait, ne résoudrait rien : le futur ingénieur ne peut apprendre ni à l'Université,

ni ailleurs, ce qu'il appliquera dans dix ans et qui, en grande partie, est inconnu actuellement.

L'intérêt du pays et celui de la collectivité imposent d'ailleurs de ne pas raccourcir trop fortement la durée pendant laquelle l'ingénieur est directement productif. La durée de préparation à consacrer pour qu'il le devienne au maximum ne peut être indûment prolongée.

La solution de principe qui permet de trouver le compromis fixant au mieux la durée de préparation est trouvée depuis longtemps et elle est unanimement admise. Depuis Montaigne, elle a fait l'objet d'énoncés divers qui déclarent que le but des études est de faire acquérir une formation et non un ensemble d'informations. Il faut, hélas, bien admettre que si l'accord est unanime sur l'énoncé du principe, les modalités d'application sont assez discutables. Elles ont abouti, dans les études d'ingénieur, à la création d'une quantité impressionnante de cours supplémentaires dont certains sont plutôt « subis » qu'assimilés par l'étudiant.

Il convient, à cet égard, de préciser qu'à sa sortie de l'Université, le jeune ingénieur doit avoir la formation qui lui permettra de devenir un ingénieur « normal ». S'il désire acquérir une formation plus poussée, du caractère de celle qui peut être obtenue à l'Université, (laquelle, seule, ne peut assurer la formation *complète* de l'ingénieur) il devra la faire au cours d'études « post-graduées ».

Le véritable problème à résoudre consiste à préciser la formation que doit acquérir l'ingénieur « normal » et de déterminer ensuite quels sont les moyens les plus efficaces à utiliser pour lui faire obtenir cette formation en un temps déterminé, cinq années d'études universitaires.

La Formation de l'Ingénieur.

A sa sortie de l'Université, le jeune diplômé ne *peut* pas avoir toutes les qualités répondant à l'énoncé de la définition de l'ingénieur donnée ci-avant. Il ne peut donc, d'emblée, être apte à rendre des services « directs ». Il doit seulement mais il doit absolument être apte à pouvoir les rendre bientôt.

Sa formation sera bonne s'il a acquis le *désir* d'apprendre et s'il est devenu apte à le faire en ayant acquis une *méthode de travail*. Le but de l'enseignement universitaire pour ingénieur n'est pas la formation d'érudits mais bien celle d'hommes capables de *penser correctement dans leur discipline* en posant correctement les problèmes et en œuvrant valablement pour les résoudre.

Déterminée en fonction de ces considérations, la formation à donner aux futurs ingénieurs comporte essentiellement :

- 1) une formation *scientifique*. C'est la formation de base, indispensable à l'étude raisonnée.
- 2) une formation *technique*, donnant le sens du concret, du possible, du réalisable.

3) une formation *humaine*, indispensable étant donnée l'obligation de travailler avec et pour des hommes.

L'ensemble de ces trois formations doit constituer un tout équilibré et harmonieux. Il doit être obtenu en un temps limité et avec la mise en œuvre de moyens qui permettent aux étudiants au moins de maintenir et si possible d'améliorer leur culture et surtout de conserver la santé. D'autres conditions doivent aussi être impérieusement satisfaites : il convient, en particulier, que les futurs ingénieurs conservent ou acquièrent une connaissance suffisante des langues étrangères.

L'importance relative des divers facteurs constituant l'ensemble harmonieux et équilibré doit être déterminée en fonction des desideratas exprimés par les utilisateurs d'ingénieurs. Ceux-ci l'ont signalé à diverses reprises et M. Max Nokin, à l'époque Président général de l'A. I. Lg., l'a déclaré une fois de plus en mars 1961 : ce que les industriels demandent avant tout des jeunes ingénieurs est qu'ils jouissent d'une santé parfaite leur assurant un complet équilibre physique et moral et une pleine capacité de jugement et de raisonnement.

Les formations scientifique et technique.

Le but à atteindre est de rendre le futur ingénieur apte à observer les faits, à juger, comparer et raisonner à partir des observations en appliquant les lois des sciences fondamentales.

Ainsi défini, le champ d'action de l'ingénieur est pratiquement illimité. Si l'étudiant devait acquérir des connaissances suffisantes, d'une part dans tous les domaines des principales sciences fondamentales (physique-chimie, avec possession parfaite de l'outil mathématique et du moyen d'expression que constituent les méthodes graphiques) et d'autre part, de toutes les techniques d'*application actuelle* dans tous les domaines de ce que l'on appelle l'art de l'ingénieur, la durée des études universitaires serait absolument trop longue.

Il importe donc — et c'est une des caractéristiques principales de l'organisation de l'enseignement — de choisir dans l'ensemble des matières, toutes intéressantes par elle-mêmes, celles qu'il convient d'enseigner.

Ce choix peut être imposé à l'étudiant ou, dans une certaine mesure, être laissé à son libre choix.

Deux grands courants d'opinion se manifestent à cet égard. L'idéal, pour certains, est que tous les étudiants reçoivent le même enseignement. D'autres estiment, au contraire, que, dès l'Université et, à partir d'un stade d'avancement des études qu'il convient de déterminer, les matières à enseigner doivent différer suivant la spécification du grade d'ingénieur à obtenir (Mines, Géologues, Constructions civiles, Mécanicien, Electricien, Chimiste, Métallurgiste, etc...).

Des arguments sérieux et pertinents peuvent être et sont apportés en faveur de chacun de ces grands courants d'opinion. Il est dommage qu'un certain entêtement arrive à provoquer entre leurs tenants une espèce de querelle des anciens et des modernes, entre les partisans d'une « formation générale » et ceux d'une « spécialisation ».

En fait, il s'agit d'une *fausse* querelle.

D'une part, la formation générale qui embrasserait tous les aspects de l'art de l'ingénieur est une utopie.

D'autre part, la « spécialisation » conçue comme devant donner une hyper-compétence dans un secteur déterminé et ce, au détriment de la formation générale, est indéfendable. Il est d'ailleurs non seulement utopique mais aussi un peu ridicule de penser qu'une telle spécialisation de l'ingénieur puisse être obtenue à l'Université.

La solution à adopter doit assurer une formation suffisante, non pas dans tous les domaines puisque cela est impossible mais dans un domaine laissé au libre choix de l'étudiant, ce que *à tort*, on appelle « spécialisation » est en fait, une *simplification* introduite dans l'organisation des études d'ingénieur civil. Ces études doivent donner à tous les futurs ingénieurs une formation générale de base et leur laisser choisir le domaine dans lequel, d'une façon assez approfondie, ils l'appliqueront en vue d'acquérir le sens du concret, du possible, du réalisable. Si l'on veut absolument maintenir le terme erroné de « spécialisation », il faut comprendre que l'alternative n'est pas entre spécialisation et non-spécialisation, mais entre bonne et mauvaise spécialisation. Ce qu'il importe de déterminer est le « contenu » et surtout « l'esprit » de la spécialisation.

L'étude plus approfondie du domaine déterminé choisi par l'étudiant nécessite l'acquisition, dans certaines sciences fondamentales de connaissances dépassant celles acquises dans la formation générale de base. Ces connaissances, supplémentaires, déterminées en fonction du but poursuivi, doivent être acquises au moment propice, et elles doivent être développées compte tenu du degré de maturité plus poussé obtenu par l'étudiant à ce moment.

D'autre part, l'acquisition du sens du concret, du réalisable, ne s'acquiert que progressivement. Son obtention doit être le plus possible étalée dans le temps.

Il importe donc que, de la première à la dernière année d'études universitaires, les formations scientifique et technique s'inter-pénètrent.

La formation humaine.

Il est nécessaire, non seulement que l'étudiant acquière la possibilité de s'exprimer clairement et, si possible, élégamment, mais aussi qu'il acquière progressivement un aperçu des problèmes non techniques qui se posent à l'ingénieur.

Cet aperçu progressif sera obtenu par l'action collective des professeurs de la section des Ingénieurs et de quelques-uns de leurs collègues dont le champ propre d'activité est constitué par les sciences humaines.

La formation requise résultera à la fois du « climat » dans lequel seront faits les enseignements devant conduire à l'obtention de la formation scientifique et technique et de celui créé par l'intervention de cours comportant des méthodes spéciales d'enseignement (conférences-discussions), cours qui initieront successivement les futurs ingénieurs aux aspects humanistes de la technique, aux aspects psychologiques, sociaux et juridiques de l'entreprise pour se terminer par une vue d'ensemble montrant l'interférence de ces divers aspects sur la solution finale à apporter aux problèmes d'ordre administratif, financier et commercial.

L'utilisation rationnelle des années d'études universitaires.

Il faut, pendant la durée limitée réservée aux études universitaires, utiliser le plus efficacement possible le temps disponible pour que jamais l'étudiant ne soit astreint à un travail dépassant la limite qui compromet à la fois sa santé et ses possibilités de rendement futur. Les avis des médecins sont, à cet égard, catégoriques. Le maximum possible de travail *réel* que doit fournir l'étudiant est 48 heures par semaine (certains médecins situent cette limite à 45 heures).

D'autre part, les avis concordent pour affirmer que le travail le plus utile, le plus productif et le plus efficace pour la formation est le travail personnel.

Il faut donc, dans les 48 heures de travail total, réserver une part importante à ce travail personnel. Elle a été prévue comme devant être 25 heures. La durée des présences *imposées* (cours et travaux pratiques) doit donc être au maximum 23 heures par semaine.

Le résultat escompté ne peut être atteint que si le travail personnel de l'étudiant est *réellement effectué* d'une façon continue et permanente, du début à la fin de l'année académique.

C'est dans ce cadre, impérieusement imposé, que doit être conçue et appliquée l'organisation de l'enseignement.

L'organisation prévue à Liège et qui sera appliquée dès octobre 1962 dans la première des cinq années d'études consiste essentiellement en une modification profonde des *méthodes* d'enseignement. Les cours essentiels seront donnés en unités d'enseignement, d'une durée de 3 h. 30 au cours desquelles le professeur répartira au mieux l'exposé oral, les exercices et les travaux pratiques. L'exposé ex-cathédra sera limité à ce pour quoi il est nécessaire : indiquer aux étudiants comment ils doivent s'y prendre pour étudier la matière enseignée. Les exercices, discussions, travaux doivent assurer la participation active des étudiants. Ceux-ci, pour ces travaux, seront groupés en nombre restreint et travailleront sous la conduite d'un moniteur

par groupe, le professeur ayant la direction de tous les groupes. L'unité d'enseignement *doit* être conçue pour que le travail personnel en résultant pour l'étudiant soit de 4 h. 30 et il importe que par tous les moyens disponibles — et ils sont nombreux — le professeur et ses collaborateurs s'assurent qu'il en est bien ainsi. C'est expérimentalement que se fera la détermination de la « quantité » de matière dont l'étude sera demandée à l'étudiant au cours de chaque unité d'enseignement. Des interrogations faites par le professeur et ses collaborateurs — qui « suivront » en permanence un faible nombre d'étudiants — permettront de s'assurer que l'étudiant a effectivement fait le travail qui lui est demandé. La permanence des contacts directs entre étudiants et enseignants facilitera fortement ce contrôle.

Celui-ci doit d'ailleurs être opéré sans que soient mis en œuvre des moyens corcitifs toujours déplaisants tant pour ceux qui les appliquent que pour ceux qui les subissent.

Des détails relatifs à l'application de ces méthodes d'enseignement seront incessamment donnés aux étudiants.

Cette application n'est possible que si l'on dispose des locaux dans lesquels seront répartis les divers groupes d'étudiants et des collaborateurs (assistants) indispensables pour que chaque groupe d'étudiants puisse être placé sous la conduite d'un moniteur.

L'Université a pris des mesures pour obtenir dès octobre 1962 les locaux requis. L'obtention des assistants indispensables a pu être assurée grâce à l'aide pécuniaire apportée par les Directions générales des entreprises industrielles de la région liégeoise que nous tenons à remercier très vivement.

* * *

L'application des nouvelles méthodes d'enseignement ne donnera sans doute pas d'emblée le résultat optimum pouvant en être attendu. Elle montrera comment il convient de réaliser les détails de son exécution pour qu'il en soit ainsi. Il faut donc qu'au départ tous soient résolus à modifier, en cours d'exécution ces détails en vue d'arriver le plus rapidement possible à l'établissement des conditions donnant les résultats les meilleurs.

Tous ceux qui appliqueront ces méthodes sont actuellement convaincus et résolus. On peut donc normalement escompter un résultat favorable de l'expérience entreprise.

Cette expérience doit contribuer à l'obtention des précisions nécessaires à la détermination des structures les plus adéquates pour assurer au maximum l'efficacité de l'enseignement.

Ces structures ne peuvent d'ailleurs pas être immuables. Elles doivent pouvoir constamment être modifiées en fonction de l'évolution des possibilités et des exigences.

Les programmes d'Etudes.

Les structures et les méthodes d'enseignement conduisant à l'obtention des résultats les meilleurs étant déterminées et éprouvées, il sera possible alors — mais alors seulement — de préciser les programmes détaillés des matières à enseigner.

Ces programmes ne peuvent non plus être figés. Ils doivent évoluer parallèlement aux sciences et aux techniques.

Il importe d'ailleurs bien plus de contrôler comment la matière est *assimilée en vue de la formation* finale à obtenir que de déterminer le contenu « exact » des programmes et de préciser si tel détail doit ou non être « donné ». Il importe surtout que les cours soient « fonctionnels », ce qui implique un ordre déterminé dans la succession des matières enseignées en vue de bannir les redites.

Deux courants d'opinion se manifestent actuellement en ce qui concerne l'organisme qui doit déterminer les programmes. Ils risquent d'amorcer encore une querelle des anciens et des modernes.

Les uns prétendent qu'il faut continuer ce qui a toujours été fait et laisser l'établissement des programmes à « l'intérieur » (Ecole ou organisme contrôlant l'Ecole). Les autres, constatant l'insuffisance des résultats actuels et se basant sur des considérations d'ordre commercial établissant entre l'Ecole et les employeurs d'ingénieurs des relations de fournisseurs à clients, préconisent une modification radicale et l'établissement des programmes par « l'extérieur », par les clients, donc par l'industrie.

Ces deux tendances sont outrancières. Les considérations d'ordre commercial telles qu'elles sont exprimées ci-dessus sont incomplètes. Si, à certains égards, on peut considérer l'ingénieur comme étant un produit commercialisable, il convient d'observer que c'est incontestablement un « produit de marque » dont la qualité et la valeur ne peuvent être déterminées qu'à la suite d'un dialogue permanent entre clients et fournisseurs.

C'est vraisemblablement dans cette voie que doit être recherché l'organisme résultant d'une collaboration permanente entre l'Industrie et l'Université qui permettra de déterminer au mieux les programmes des études d'ingénieur civil.

A Liège, une telle collaboration est amorcée par l'intervention dans l'enseignement dispensé aux futurs ingénieurs sous forme de travaux pratiques de 71 ingénieurs de l'industrie et des grandes administrations qui contribuent efficacement à faire acquérir aux étudiants le sens du concret, du possible, du réalisable.

Si cette collaboration s'accroît, il n'est pas douteux qu'elle conduira à l'obtention des modalités les plus adéquates à la détermination des programmes des études.

Conclusions.

Dès octobre 1962 sera commencée à Liège la réforme des Etudes d'Ingénieur civil par l'application concrète des principes généraux qui viennent d'être énoncés.

L'objectif immédiat que nous poursuivons, M. le Président Dewandre, est celui qu'à maintes reprises vous nous avez précisé et pour lequel, pendant de nombreuses années, vous avez œuvré avec succès. C'est de former à Liège des ingénieurs civils aimant leur métier et désireux de l'accomplir au mieux de telle façon que, dans tous les pays du monde, quand il sera question d'un ingénieur diplômé par notre Université, sans l'avoir vu, sans lui avoir parlé, sans le connaître, on dise de lui, si possible plus spontanément encore que maintenant : « Il a été diplômé par l'Université de Liège. Il est bon ! »

The first thing I noticed when I stepped out of the car was the cold. It wasn't just the temperature, but the way the air felt, sharp and biting. I pulled my coat tighter around me and looked up at the sky. The stars were out, but they didn't seem to shine as brightly as they should. There was a hazy, greyish light in the air, like a veil had been pulled over the world. I took a few steps forward, my boots crunching on the snow. The ground was uneven, with patches of ice and snow. I could hear the wind whistling through the trees in the distance, a low, mournful sound. I felt a sense of isolation, as if I was the only person in the world. The silence was heavy, and I could feel my breath fogging in the air. I tried to shake the feeling off, but it wouldn't go away. I was alone in a vast, empty landscape, and I didn't know how long I would be here.

I walked on, my hands tucked into my pockets. The snow was deep, and it was difficult to see where I was going. I tried to focus on the path ahead of me, but my mind kept wandering. I thought about the people I had left behind, about the life I had left behind. It felt like a lifetime ago. I had been so busy, so focused on my work, that I hadn't had time to think about anything else. Now, here I was, in a place that felt like a dream. I didn't know how I had gotten here, or how long I would stay. The only thing I knew for sure was that I was alone, and I was scared.

I stopped for a moment, looking back over my shoulder. The landscape was still the same, but it felt different. It felt like I was looking at a stranger. The trees were bare, their branches reaching out like skeletal fingers. The snow was white, but it had a yellowish tint to it, like it had been there for a long time. I took a deep breath, trying to clear my mind. I needed to find a way out of here, but I didn't know how. I was lost, and I was alone. I felt a sense of hopelessness, as if I had been trapped in a never-ending cycle. I didn't know what to do, and I didn't know how long I would be here.

I started walking again, my feet sinking into the snow. The path was still there, but it was harder to see now. I tried to follow it, but it kept leading me in circles. I was lost, and I was alone. I felt a sense of despair, as if I had been abandoned by the world. I didn't know what to do, and I didn't know how long I would be here. I tried to shake the feeling off, but it wouldn't go away. I was alone in a vast, empty landscape, and I didn't know how long I would be here.

I stopped again, looking up at the sky. The stars were still out, but they didn't seem to shine as brightly as they should. There was a hazy, greyish light in the air, like a veil had been pulled over the world. I took a few steps forward, my boots crunching on the snow. The ground was uneven, with patches of ice and snow. I could hear the wind whistling through the trees in the distance, a low, mournful sound. I felt a sense of isolation, as if I was the only person in the world. The silence was heavy, and I could feel my breath fogging in the air. I tried to shake the feeling off, but it wouldn't go away. I was alone in a vast, empty landscape, and I didn't know how long I would be here.

Nos Nouveaux Membres

Membres protecteurs

A. C. E. C., Charleroi.
Apprêts Tiquet-Wéry, Verviers Dison.
BELL Téléphone Mfg. Cy, Anvers.
B. P. Belgium, Anvers.
Compagnie des Compteurs et Manomètres, Liège.
EVENCE COPPÉE, Bruxelles.
Forges de la Providence, Marchienne-au-Pont.
M. B. L. E., Bruxelles.
PETROFINA, Bruxelles.
S. A. Craft, Herstal.
S. A. IWAN SIMONIS, Verviers.
S. A. GEVAERT, Mortsel.
S. A. MÉTALLURGIQUE ESPÉRANCE-LONGDOZ, Liège.
S. A. PHILIPS, Bruxelles.
Société Belge des Machines Bull, Bruxelles.
Société Métallurgique de Hainaut-Sambre, Couillet.
TENSIA, S. A., Liège.
Union Coopérative, Liège.
Union Financière d'Anvers, BUFA, Anvers.
Usines Laufer Frère, Hermalle-sous-Argenteau.

Membres effectifs

ANDRI, Georges, 8, avenue d'Espercy, Dinant.
ANDRI, Jean-Pierre, 383A, avenue Pasteur, Mont-sur-Marchienne.
ANNET, André, 332, rue Mandeville, Liège.
BACHELET-PAULUS, Jenny, 8, avenue du Théâtre de Verdure, Angleur.
BACQUELAINE, Henri, 47, rue des Pitteurs, Liège.
BAGUETTE, Albert, 7, rue Lyautey, Paris XVI.
BAIWIR, Albert, 240, avenue Molière, Bruxelles 6.
BALBEUR, Diogène, 3, rue Pachis Baudouin, Marche-en-Famenne.
BARA, Jean, 24, rue du Village, Loverval.
BAUS, RAYMOND, rue des Œillets, Liège.
BAYARD, Jacques, 166, rue Provinciale, Liers.
BEGASSE DE DHAEM, Philippe, 37, chaussée de Tongres, Rocourt.
BELLEFROID, Charles, 3, rue de Witte, Liège.
BEQUET, Charles, 118, rue Beeckman, Uccle.
BERTRAND, Omer, 8, rue Saint-Pierre, Liège.
BIHAY, Eugène, 76, rue de Xhignesse, Filot, Hamoir.
BILA, Augustin, 169, rue Deforin, Dinant.
BIRON, Jacques, 22, rue des Vennes, Liège.
BLONDEEL, E., 186, avenue Defré, Uccle.
BOELEN, Edgard, Waremmé.
BOLAND, Paul, 5, boulevard Chapman, Spa.
BOLS, A., Hendrik Waelput Straat, Gent.
BOSLY, Henri, 19, rue de Linthout, Bruxelles 4.
BOSLY, Jean, 156, avenue Croix-Rouge, Bressoux.
BOUCHAT, André, 202, chaussée de Louvain, Bouge.

- BOUHY, Monique, 6, rue du Pont, Jemeppe-sur-Meuse.
BRAGARD, Lucien, 5, rue Ernotte, Namur.
BRENY, Henri, 485, Haveigné, Fraipont.
BRIQUET, Roger, 26, rue de la Gare, Couvin.
BRISME, Henri, B. P. 2656, Elisabethville, Katanga.
BRONSART, Armeil, 64, avenue Victor Gilsoul, Bruxelles 15.
BROMAGNE, Daniel, 295, Sur la Heid, Louvegnée.
BROUHON Nicole, 37 Bld Kleyer, Liège.
CANTRAINED, Guy, 40, rue de Herve, Grivegnée.
CASTADOT, Robert, 56A, quai de Longdoz, Liège.
Chambre Syndicale de la Construction du pays de Liège, A. S. B. L., 5, galerie de la Sauvenière, Liège.
Charbonnages de la Grande Bacnure, Cronmeuse-Herstal.
CHARLIER, Paul, rue Walthère Jamar, 72, Ans.
CLOSSET, Michelle, 371, rue Vivegnis, Liège.
COLETTE, Fernand, 6, rue Destrivaux, Liège.
COLIN, Marie-Louise, 121, rue Sabaré, Cheratte.
CONVENTS, Willy, 35, chaussée d'Iselles, Bruxelles 5.
CORDONNIER, André, 1, rue du Commerce, Seraing.
CORPER-VAN THIEMSCHE, O., 133, rue de Plainevaux, Seraing.
COUTSOURADIS, Démétré, 9, rue des Augustins, Liège.
COX, Georgette, 14, rue G. Baivy, Jemeppe-sur-Meuse.
COYETTE, Frans, rue des Dallias, Bruxelles 3.
DACIER, Jacques, 63, rue du Parc, Liège.
DAMBLON, Isidore, 15, rue du Bonnet, Saint-Nicolas-lez-Liège.
DANIEL, Nicole, 43, rue César, Bois d'Hame.
DANTINNE, Roger, 6, quai Banning, Liège.
DARCIS, Louis, 66, rue de l'Académie, Liège.
DARIMONT, Frédi, 92, rue Fontaine, Vottem.
DE CAUX, Michelle, 22, rue Dartois, Liège.
DEFLANDRE, Marie-Louise, 15, rue Ernest de Bavière, Liège.
DEFOIN, Robert, 7, quai Churchill, Liège.
DE FROIDMONT, Jean, Florennes.
DEGEER, Léon, 22, rue Hector Denis, Angleur.
DEGROODT, Jacques, 77, boulevard Kleyer, Liège.
DEHOUSSE, Maurice, 96, boulevard de la Constitution, Liège.
DEHOUSSE-LEJEUNE, Rita, 17, rue Saint-Pierre, Liège.
DEITZ, René, 46, rue Nysten, Liège.
DEKENS, Ghislain, 15, rue de Namur, Liège.
DELATTE, Louis, 87, rue du Château Massart, Liège.
DELAVA, Henri, 5, rue F. Poulsen, Angleur.
DELBUILLE, Luc, 9, rue F. Jacquemart, Embourg.
DELBUILLE, Marcel, 75, rue des Mauvaises Vignes, Chênée.
DELFOSE, Alex, 391, rue Joseph Seulier, Ottignies.
DELFOSE, Jean-Marie, 45, rue Beeckman, Liège.
DELHAISE, C. « Innovation », 111, rue Neuve, Bruxelles 1.
DELHAYE, Victor, 12, rue de la Liberté, Marche-en-Famenne.
DELHEZ, Jenny, 152, rue Horloz, Saint-Nicolas-lez-Liège.
DELMOTTE, Joseph-Désiré, 48, rue du Château Massart, Liège.
DELOR, Anne-Marie, 132, rue Ferrer, Cuesmes.
DEMANET, Léon, 3, boulevard Isabelle Brunell, Namur.
DE MARCHIN, 85, rue Mosselman, Liège.
DEMBOUR, Jean-Marie, 23, rue Washington, Bruxelles 5.
DEMEUSE, Pierre, 119, rue Sabaré, Cheratte.
DEMOULIN, Robert, 138, boulevard d'Avroy, Liège.
DENIL, Yvon, 16, rue de la Verdure, La Bouverie.
DE NYS, Jacques, 33, avenue de la Laiterie, Cointe.
DERNOUCHAMPS, G., 98, avenue Général Eisenhower, Bruxelles 3.

- DE SCHAETZEN, Oscar-Charles, Cokaipré, Rotheux-Rimière.
DESCHAMPS, Willy, 300, rue de l'Yser, Ans.
DESMARETS, P., 9, place Albert, Rochefort.
DE SMET, Jean-Albert, 8, avenue de l'Etang, Anvers.
DESOER, Henri, 17, rue Sainte-Véronique, Liège.
DESTEXHE, Oscar, 172, rue Walthère Jamar, Ans.
DE VILLE DE GOYET, Louis, 28, rue des Villas, Trois-Ponts.
D'HEUR, Jacques, 40, avenue des Ormes, Cointe.
DIDION, Marcel, « Les Buissonnets », Anseremme.
DIEPART, Edouard, 138, rue du Palais, Verviers.
DIEU, Hector, 63, rue Professeur Mahaim, Cointe.
DOR, Léopold, 70, rue Ernest Solvay, Boncelles.
DOYEN, Léon, 5, rue Saint-Remy, Liège.
DRIESSEN-BAIVY, Emile, 36, rue Lexhy, Jemeppe-sur-Meuse.
DUBOIS, Paul, 47, rue Entre-Deux-Portes, Huy.
DUCHESNE-GUILLEMIN, J., 54, rue de l'Observatoire, Liège.
DUHAUT-RUELLE, H., 63, rue François Reconnu, Montignies-sur-Sambre.
DUMONT, Georges, 120, avenue Baron A. D'Huart, Kraainem.
DUMONT, Jean, 34, rue de Gorhez, Aubel.
DURLET, Joseph, 12, avenue Gustave Kleyer, Liège.
DUTRIEUX, François, 142, rue des Bons-Enfants, Huy.
DUYSINX, Robert, 59, rue Neuve, Stavelot.
ENGBERT, (S. A.), 1, rue des Vennes, Liège.
ENSCH-AUGUST, Alphonse, 6, rue de Fambourg, Arlon.
ERMAKOFF, Irène, 13, quai G. Kurth, Liège.
FIEVET, André, 10 rue Laurent de Konnick, Liège.
FIEVET, André, 68, rue de Joie, Liège.
FINNE, Jean, 31, avenue Georges Bergmann, Bruxelles 5.
FORSIN, J., 48, rue Spintay, Verviers.
FRANÇOIS, Sylvain, 45, avenue Isidore Geyskens, Auderghem.
FRANSOLET, Monique, 40, rue du Panorama, Stembert.
FRÈRE, Maurice, Kielenstraat, Tongres.
FREX, M., 118, Nieuwe Parklaan, Schevevingen.
GALOPIN, Fernand, 100, quai de Rome, Liège.
GAMSKI, Kazimierz, 7, sur Limoges, Tilff.
GARFINKELS BIELOGUSKI, 50, chaussée de Buda, Machelen.
GERARD, Jean-Baptiste, 15, avenue du Milieu du Monde, Namur.
GHILAIN, Jacques, avenue des Myrtilles, Kraainem.
GHYSEN, Henri, 47A, route de Beaumont, Marchienne-au-Pont.
GIELEN, Jean, Waremmé.
GILLET, René, 121, rue Saint-Laurent, Liège.
GILMAN, Léon, 88, rue Beeckman, Uccle.
GOFFART, Jean, rue Léopold, Dinant.
GOLDINE-SOTTIAUX, Nicole, 25, rue des Rivageois, Liège.
GOTHIER, Louis, 13A, rue Paradis, Liège.
GOTHOT, Pierre, 22, avenue Joseph Dejardin, Jupille.
GOTHOT, MERSCH, P., 22, avenue Dejardin, Fayenbois.
GOUAERTS, 7, quai de la Boverie, Liège.
GRANDCHAMPS, Marcel, 28, rue au Ancienne Ecole, Grivegnée.
GREDAY, Antony, 21, rue Maghin, Liège.
GREVENDAL, 92, avenue Gribaumont, Bruxelles 15.
GUBBELS-THYS, R., 194, avenue Baron d'Huart, Kraainem.
HALBART, Georges, les Sept Collines, Beaufays.
HARDY, Pierre, 30, rue Muzet, Namur.
HAULT, Oscar, 25, rue Convers, Embourg.
HAUZEUR, Max, 5, avenue Antoinette Herlein, La Hulpe.
HAVENITH, Elimar, 34, rue Neuve, Eupen.
HELLIN, Robert, 21, rue Ernest Solvay, Bruxelles 5.
HELSEN, Hector, Mont-en-Tansarts, Hertel-Oude-God.

- HENDRICKX, Clément, 31, rue des Trois-Pierres, Herstal.
HENSEN, Charles, 24, Hanptstrasses, Saint-Vith.
HENRION, Auguste, 9, avenue du Val Saint-Georges, Namur.
HERLIN, Richard, 9, avenue du Hêtre, Cointe.
HEUSKIN, Lucie, 54, rue Marcellis, Bruxelles 15.
HEURION, René, 143, chaussée de Philippeville, Laneffe.
HOEFFLER, Jacques, avenue des Grenadiers, Bruxelles 5.
HOTOT, Gilbert, 10, quai Louva, Ougrée.
HOVEN, Alex, 6, rue Coqraimont, Liège.
HUBIN, Maurice, 14, boulevard Gauchy, Namur.
HULIN, Marcel, 108, rue Gustave Baivy, Jemeppe.
HURTGEN, Jean, 158, rue de Renory, Angleur.
IWEINS, Robert, 3, rue César Franck, Liège.
JACOB DE BEUCKEN, René, 15, place du Centenaire, Warsage.
JACQUES, Ivan, avenue J. Vandermeesen, Bruxelles 14.
JAMART, Joseph, 6, rue Courtois, Liège.
JANSSENS, Jacques, 91, avenue Ernestine, Bruxelles 15.
JEANGILLE, R. C., 10, rue de Verviers, Liège.
JOACHIM, Jean, 225, avenue de Tervueren, Woluwe.
KAISER GOSSELIN, 24, rue François Lefebvre, Rocourt.
KAISIN, André, 113, avenue de Tervueren, Bruxelles.
KARTHEUSER, Edouard, 129, rue de la Gare, Recht.
KORAKAS, Nicolas, 9, rue des Augustins, Liège.
KRANZEL, Albert, 13, Geractstraat, Hasselt.
LABASSE, H., 54, avenue Blondin, Liège.
LABBY, Arthur, 42, rue L. Dupuis, La Louvière.
LACROIX, F., rue Hubert Staimet, Wareme.
LACROIX, Jean, 43, rue Bagolet, Liège.
LACROIX, Léon, 153, rue des Glacis, Liège.
LAGNEAUX, D., 21, quai de Gaulle, Liège.
LAHALLE, Jean, 1, quai de Rome, Liège.
LAIR, Sylvain, 101, rue E. Jambe, Hoire.
LALLEMAND, Pierre, 5, place Foch, Liège.
LALOUX, C., 97, avenue Brillat-Savarin, Bruxelles 5.
LALOUX, Paul, 322, Grand-Rue, Prayon-Trooz.
LAMBERMONT, Fernand, 44, quai de Rome, Liège.
LAMALLE-NEURAY, Simone, 1, quai de Rome, Liège.
LECLERCQ, Georges, 68, rue des Messes, Allur.
LECLERCQ, Jean-Paul, 6, chaussée de Liège, Flône-Amay.
LECLERCQ, Léon, 137, rue Henri Maus, Liège.
LECOUTURIER, 115A, rue Vankindere, Bruxelles 18.
LEDENT, Victor, 16, quai Marcellis, Liège.
LEMAL, Albert, 9, rue El'van, Momalle.
LEMINEUR, Jacques, 18, avenue des Klanwaerts, Bruxelles 5.
LEMIEPREUR, Jules, 8, quai de Rome, Liège.
LÉONARD, Marcel, 44, avenue Constantin de Gerlache, Liège.
LEFOIVRE, Emile, 107, chaussée de Dinant, Wépion.
LEVAUX, Jacques, 24, quai Marcellis, Liège.
LHONNEUX, Albert, 20, rue des Augustins, Huy.
LINSMAN, Marcel, 201, rue des Vennes, Liège.
LION, Louis, 50, rue Jean Chapelier, Bruxelles 6.
LOBET, Alfred, 16, rue de Spa, Liège.
LOMBARD, Lucienne, 51, rue Lombard, Souveret.
LORENT, Félix, 27, Grand-Rue, Saint-Vith.
LOSSEAU, Charles, 69, avenue du Golf, Rhode Saint-Genèse.
LOUVIAU, José, 15, boulevard Maireoux, La Louvière.
LUYTEN, Paul, 48, boulevard de la Révision, Anderlecht.
MAGREZ, Michel, 7, clos des Tilleuls, Wezembeck Oppen.
MAHAIM, Jean, 385, avenue Louise, Bruxelles 5.

- MANIL, Jean, 150, avenue Reine Astrid, Namur.
MAQUET, Auguste, 262, rue des Wallons, Liège.
MARCHANDISE, Georges, 3, rempart de la Vierge, Namur.
MARTIN, Paul, 24, rue Fraichamps, Grivegnée.
MARTINI, T., 64, rue Jonruelle, Liège.
MASSIN, Paul, 293, rue Côte d'Or, Cointe.
MATHIEU, Carl, 127, chaussée de Bruxelles, Casteau.
MATHIEU, Jacques, 23, rue P. d'Andrimont, Micheroux.
MATHIEU-GOFFAUX, 2, place Sabatier, Monceau-sur-Sambre.
MATHY, Marcel, 31, boulevard de Kleyer, Liège.
MEURICE, Léon, 7, avenue Hellevelt, Bruxelles 18.
MICKIELS, Albert, 50, quai Mativa, Liège.
MINET, Jean, 8, rue du Vieux-Mayeur, Liège.
MONCEA, Florian, 85, avenue Dr. Decroly, Bruxelles 18.
MOIS, Fernand, 16, rue des Faubourgs, Arlon.
MONJOIE, Allérie, 57, rue de Bruxelles, Namur.
MOREAU, Georges, quai Marcellis, Liège.
MOREAU DE MELEN, Ernest, 136, boulevard de la Sauvenière, Liège.
MOTTARD, René, 8, place Xavier Neujean, Liège.
MOTTE, André, 37, rue Général Modard, Loncin.
MOUREAU, André, 12, rue Fusch, Liège.
MOUTON, G., 120, avenue Circulaire, Uccle.
MUNNIX, Joseph, 6, rue E. Tilman, Herstal.
NEUVILLE-DE-JONGHE, P., 123, rue Général Jacques Embourg.
NÈVE DE MEVERGNIES, Xavier, 28, boulevard Piercot, Liège.
NEVEN, Walrave, 1, avenue Mahiels, Liège.
NIHARD, Pierre, 13, quai Mativa, Liège.
NIHON, Victor, 17, quai Marcellis, Liège.
NIMAL, Jacques, 107, avenue E. Denolder, Bruxelles 3.
NOEL, Jacques, 6, rue Dossin, Liège.
OLIVIER, Charles, 43, rue Montgomery, Grivegnée.
OURY, François, 31, boulevard Piercot, Liège.
PACQUE, Léopold, 12, quai Godefroid Kurth, Liège.
PAHAUT, Edmond, 201, rue Ernest Solvay, Sclessin.
PALMERS, René, 20, boulevard Piercot, Liège.
PAQUE, Emile, Paifve (Juprelle).
PAQUET, Henriette, 22, rue de Namur, Jambes.
PARISSE, Jacques, 52, rue du Commerce, Seraing.
PARMENTIER, Pol, Cherain.
PEREAUX, Roger, 44, rue Emile Claus, Bruxelles 5.
PETIT, Paul, 141, rue Hocheporte, Liège.
PETRE, R., route de La Roche, Hotton.
PHILIPPART, Jacques, 14, avenue Trassenster, Ougrée.
PICHAULT, Robert, 90, rue Sainte-Marguerite, Liège.
PIETERS, Alma, 146, rue de Fétnine, Liège.
PILET, Jules, 33, rue des Vennes, Liège.
PIRARD, Théo, 158A, Clémoudean, Villers-le-Temple.
PIRET, J., 195A, chaussée de Tervueren, Bruxelles 16.
PIRON, Maurice, 46, rue Jules Destrée, Grivegnée.
POLET, Georges, 18, avenue de l'Yser, Bruxelles 4.
POLET, Philippe, 40, Doystraat, Overpelt.
POPULAIRE, Georges, 27, rue de Toulouse, Bruxelles 4.
POTELLE, Michel, 7, rue H. Piedbœuf, Angleur.
PRIJOT, Emile, 15, quai Churchill, Liège.
PRUDHOMME, Jules, 20, rue des Aubépines, Erpent.
QUITIN, Fernand, route de Spa, Louveigné.
RAMIOUL, Henri, Aux 7 Collines, Beaufays.
RAUCY, Claude, 66, lindselslaan, Overpelt.
REARD-SÉNY, Paul, « Le Hêtre Rouge », 13, avenue G. Joachim, Waremme.

- REGNIER, Henri, 14, rue Beeckman, Liège.
REINTJENS, Hubert, 16, rue Froidart, Bressoux.
REMOUCHAMPS, Pierre, 21, avenue de Cointe, Sclessin.
RENARD, Jean, avenue des Capucines, Bruxelles 3.
RENARD, Roger, 10, rue des Pocheteux, Jupille.
REY, Jacques, 6, rue Lucien Perquel, Montmorency, France.
RICHELLE, Jean, 26, rue Haute, Rixensart.
RIGO, Jacques, 27, rue Fr. Laperre, Fléron.
ROBE, Henri, 25, Prés des Vellus, Olloy-sur-Viroin.
ROBINET, H., 16, rue de la Faille, Liège.
ROLAND, Ginette, 63, quai Mativa, Liège.
ROLAND, Pierre, 2, rue de Waremmé, Villers-le-Bouillet.
ROLAN, Jean, 63, quai Mativa, Liège.
ROLLAND, Bernard, 25, avenue Camille Vaneuken, Bruxelles 7.
ROMÉE HAULT, Raymond, 381, rue de la Station, Kanne.
ROMUS, Paul, 79, avenue des Coccinelles, Bruxelles 17.
ROSENGARDE, A., 6A, rue Veydt, Bruxelles 5.
ROUFFY, Suzanne, 13, square Marie-Louise, Bruxelles 4.
ROUSSEAU, Jean, 3/6, Résidence du Parc, avenue Maréchal Foch, Toulouse, France.
ROUSSEL, Jean-Marie, 118, rue d'Esneux, Mery.
ROUSSELLE-DEVIRIN, A., 95, rue Defuisseaux, Grâce-Berleur.
ROZT-PIERROUX, 16, rue du Vieux-Mayeur, Liège.
SAPIN, Georges, 21, rue des Coteaux, Liège.
SARLET, André, 10, rue A. Brabant, Pepinster.
SAUVAL, Jacques, 37, rue Professeur Mahaim, Cointe.
SCHILTZ, Paul, 53, rue Maisier, Dolhain.
SCHOEMANS, André, Warmfontaine, Neufchâteau.
SCHOLTUS, Alexandre, 99, Paul Gossenstas, Erlanger, Allemagne.
SCHOOFS, Jean, 5, rue de la Station, Hasselt.
SCHUSTER, Arthur, 19, rue Ketten, Luxembourg.
SERESSLA, Jacques, 7, avenue E. de Bero, Bruxelles 5.
SIMOENS, Julius, Brederodestraat, Anvers.
SIMON, Pol, 20, rue Beaupain, Sart-les-Spa.
SOUBRE, John, 17, rue Raikem, Liège.
SOYEZ, Pierre, 16, rue Saint-Roch, Nismes.
STASSEN, Jean, 49, rue des Augustins, Liège.
STIENNON, Albert, 41, Francomont, Lambermont-Ensival.
STOFFELS, Martin, 161, rue Hoyoux, Herstal.
SWINNEN, Joseph, 38, rue des Fraisières, Vottem.
TASSET, O., 235, avenue Albert 1^{er}, Genval.
TEFNIN, Roger, 5, rue Capucine, Spa.
TERWAGNE, Freddy, 15, rue du Pont, Amay.
THIERNESSE, Louis, 55, Cité Jardin du Bois, Mons.
THOMAS-CHAPELLE, Jeanne, 100, rue de Coppin, Jambes.
THYS, Robert, 13, rue Brederode, Bruxelles 1.
TILMONT, Jean, 166, avenue Voltaire, Bruxelles 3.
TINLOT, Denise, 42, quai de la Boverie, Liège.
TIQUET, Yvette, 105, clos Reine Astrid, Rocourt.
TOMBAL, Fernand, 3, rue du Pont, Lauw-Rutten.
TROQUET, Ch., 69, avenue Hauba de Strooper, Bruxelles 2.
VANDENHOVE, C., 93, rue Bois-l'Evêque, Liège.
VANDENVEN, Georges, rue Stappers, Liège.
VANDERSCHUEREN, H., 1, rue Commandant Naessens, Ans.
VANDERHAEGHEN, 63, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles 6.
VANDER STRICHT, Albert, 28, Vieux Marché, Bressoux.
VANDERVAEL-PETTIT, 1, rue des Eglantiers, Liège.
VAN MASSENHOVE, 36bis, avenue de l'Opéra, Paris 11, France.
VAN OIRBEEK, 1/6, rue de Fexhe, Awirs-Engis.
VAN SOEST, Henri, 35, Leopoldstraat, Hasselt.

VAN STEENLAND, Marcel, 30, Marchienne-au-Pont.
VAN THEMSCHE, Auguste, 47, rue Saint-Nicolas, Liège.
VAN WEERELD, 34, avenue des Platanes, Cointe.
VENTER, Julien, 17, quai Marcellis, Liège.
VERLAINE, Christian, 27/1, avenue Georges Truffaut, Liège.
VERMER, Pierre, 5, avenue Cadoux, Dinant.
VIEUJEAN, Edouard, 4, rue Charles Magnette, Liège.
VIGNERON, Roger, 11, rue du Plan Incliné, Liège.
VILLEZ, Michel, rue de Gony, Chapelle-lez-Herlaimont.
VIVIER, Marcel, 23, rue des Grands-Prés, Chênée.
WILLEMS, Marcel, 11, Marché au Lin, Tongres.
WILMET, J., 55, rue Visé-Voie, Liège.
WUIDAR, Raymond, 31, quai des Ardennes, Liège.
YVANOFF, Charles, Bonsecours.
ZIRBES, Raymond, avenue des Champs, Seraing.

Membres adhérents

BLAISE, René, 108, rue Emile Vandervelde, Bressoux.
BRAHY, Colette, 5, place Xavier Neujean, Liège.
CAMBIER, Michelle, 22, rue Unter Ibern, Eupen.
DEFFENFE, Berthe, 26, rue de Bruxelles, Namur.
GAIER-LHOEST, Josiane, 3, quai Roosevelt, Liège.
HOUSSIER, Claude, 83, rue de l'Oltrée, Ans.
JADIN, Jean-Bernard, U. M. H. K., S. K. L., Kolwesi, Katanga.
ROTH-LEDUC, 64, Carl Port, Teinne.
SANDER, Guy, 47, rue des Prés, Heusy-Verviers.
SCHOCMEL, Robert, 109, rue Clair Chêne, Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg.
THISE, Maggy, 70, rue Remoux, Seraing.
THOMAS, Jacques, Rocourt.

The following is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions in the office of the Secretary of the State of New York, for the term ending on the 31st day of December, 1900.

Secretary of State: William C. Clegg.

Comptroller of the State: William C. Clegg.

Attorney General: William C. Clegg.

Commissioner of the State Land Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Canal Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Marine Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Fish and Game Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Forest and Game Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Parks and Recreation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Works Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Safety Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Health Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Education Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Welfare Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Charities Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Institutions Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Buildings Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Printing Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Library Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Archives Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Records Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Maps Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Statistics Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Census Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Election Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Justice Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Administration Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Finance Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Debt Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Revenue Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Tax Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Audit Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Inspection Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Investigation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Inquiry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Information Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Communication Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Transportation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Commerce Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Industry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Agriculture Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Forestry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Fisheries Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Game Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Parks Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Recreation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Amusement Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Entertainment Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Education Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Welfare Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Charities Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Institutions Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Buildings Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Printing Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Library Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Archives Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Records Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Maps Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Statistics Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Census Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Election Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Justice Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Administration Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Finance Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Debt Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Revenue Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Tax Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Audit Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Inspection Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Investigation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Inquiry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Information Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Communication Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Transportation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Commerce Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Industry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Agriculture Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Forestry Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Fisheries Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Game Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Parks Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Recreation Office: William C. Clegg.

Commissioner of the State Public Amusement Office: William C. Clegg.

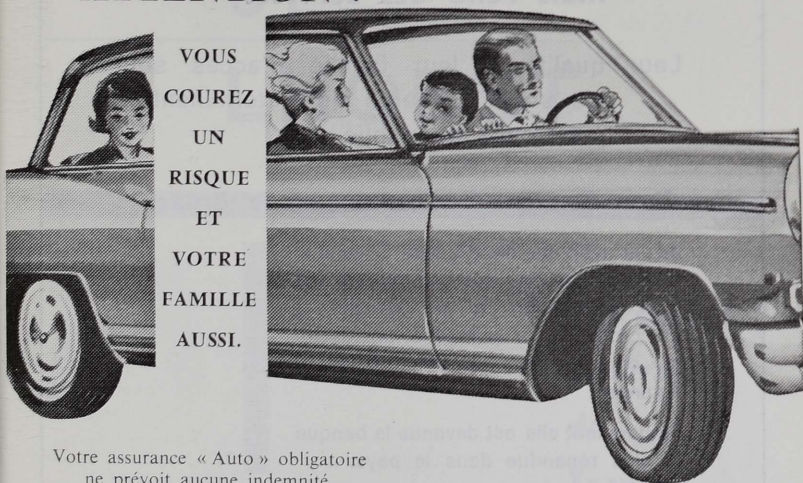
Commissioner of the State Public Entertainment Office: William C. Clegg.

Bonne
route!

...MAIS

ATTENTION !

VOUS
COUREZ
UN
RISQUE
ET
VOTRE
FAMILLE
AUSSI.



Votre assurance « Auto » obligatoire
ne prévoit aucune indemnité,
ni pour vous, ni pour les vôtres.

Comblez vite cette lacune.

Souscrivez une assurance

« Occupants d'Auto A.G. »,

et vous aurez la certitude que

les A.G. paieront dans tous les cas,

si vous ou les vôtres étiez victime

d'un accident corporel.

Demandez aujourd'hui
tous les renseignements.



C'est un conseil
des **AG**

ANNO
1824

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

14, rue de la Fiancée, Bruxelles 1 - Téléphone : 18.60.10 (38 lignes)

**Une banque
ne vend pas de marchandise
mais rend des services**

Leur qualité et leur facilité d'accès sont les seuls éléments qui déterminent la préférence du public.

C'est le souci de la Banque de Bruxelles

de perfectionner sans cesse la gamme très étendue des services qu'elle met à la disposition de sa clientèle et d'accroître, pour sa facilité, un réseau qui compte déjà 600 Succursales et Agences.

Rapidement elle est devenue la banque la plus répandue dans le pays.

Pour vos affaires...

Comme des centaines de milliers de personnes et d'entreprises, faites confiance à la

**BANQUE
DE
BRUXELLES**

Siège de Liège : Rue Georges Clemenceau, 5



FORET

et

LHOEST

TÉLÉPHONES :

(019) 540.20
et (019) 542.48

**Entreprises
générales
de
Travaux
publics
et
privés à
BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre du
" HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL "

New York, vol direct en Jet !

2 fois par jour, avec le Jet Douglas DC-8 intercontinental ! (*)

La KLM dessert-elle beaucoup
de villes en Amérique ?



Houston, Montréal, Mexico...
toutes les grandes cités !

Vols de jour et de nuit ?



A votre convenance !
Même en Première
et en « Economy Class ».

Rapide ?



Arrivée :
2 heures après l'heure locale du départ !

Paisible ?



Idéalement ! Pas de bruit... pas de vibrations !

Confortable ?



Des fauteuils
magnifiques,
spacieux, réglables !]



Et le service personnel KLM !



Il y a cela aussi !
Voyagez donc
par KLM !

(*) Départ d'Amsterdam

BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous
la forme de crédits au commerce, à l'artisanat,
à l'agriculture, à l'industrie, au particulier,
contribuent à l'expansion économique et au
bien-être de la Wallonie.



Toutes les opérations de Banque



14, Place du Roi Albert

LIBRAIRIE Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11
LIÈGE

Télé 23.27.76

Recherches bibliographiques
Correspondants à l'étranger
Fourniture rapide et soignée
de toute commande

Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

● A PRIX MARQUÉS ●

s'impose par la puissance
de son organisation
mondiale !

multij. respirer

Des millions
de chasseurs utilisent
les célèbres armes de chasse
F. N.-Browning
fabriquées en Belgique
par les usines F. N.

Des millions
de soldats sont équipés
d'armes et de véhicules
produits par
les mêmes usines

ARMES ET MUNITIONS
ARTILLERIE
CAMIONS, TRACTEURS
TROLLEYBUS
VEHICULES SPÉCIAUX
MOTEURS D'AVIONS
MOTOCYCLES
MATÉRIEL AGRICOLE
MÉCANIQUE NUCLÉAIRE
FONDERIE

**FABRIQUE NATIONALE
D'ARMES DE GUERRE S. A. HERSTAL-BELGIQUE**


S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES

**Louis
DUCHENE**

STRÉE
HUY

ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.

- 
- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
 - ▶ Agréation en classe 8.

3 Adresses à
LIÈGE-CENTRE

(Coin du Pont d'Avroy)

★ *“Le Grand Hôtel des Boulevards,,* S.A.

Premier ordre

Salles et Salons pour Noces et Banquets

Téléphone international dans chaque chambre

★ **LE RESTAURANT** *“Le Chapon Fin,,*

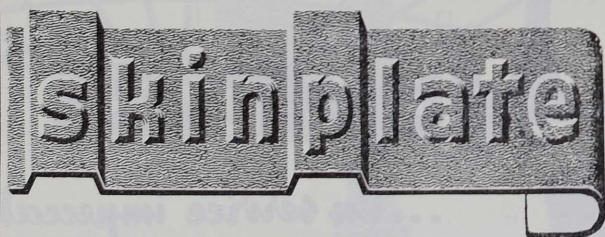
Le premier de la place

★ **LA TAVERNE** *“The Canadian,,*

Jolie TERRASSE chauffée

LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉLITE INDUSTRIELLE DU PAYS

La tôle à revêtement plastique



*allie la rigidité du métal
à la beauté décorative du plastique*

PHENIX WORKS S.A. FLÉMALLE-HAUTE

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB * * * *

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~



# POUR VOS TRANSPORTS CONTINUS EN SACS ET EN VRAC

*...un service impeccable !*

*Bien plus que des « vendeurs »  
de transporteurs pour charbonnages,  
nous sommes des techniciens  
dont le premier souci est de vous servir.*

*Etudiant votre problème comme s'il était nôtre,  
nous le réaliserons avec la main-d'œuvre spécialisée  
et le matériel ultra-moderne  
qui mettent les "Ateliers de l'Est"  
au premier rang des entreprises similaires en Belgique.*

*Le service d'entretien et de dépannage "Est"  
sera chez vous au premier appel.*

ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET CHAUDRONNERIE DE

**L'EST**

212, RUE DU CHATELET  
MARCHIENNE-AU-PONT  
TÉLÉPHONE : 07 / 36 00 93





# FRANKI

des millions de pieux  
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

# BANQUE DUBOIS

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 41, LIÈGE

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de dépôts à terme  
Dépôts de titres à découvert  
Opérations documentaires  
Monnaies étrangères  
Chèques de voyage  
Galerie de coffre-forts

## BUREAU D'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S.A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85(10 lignes)

INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT

ÉLECTRICITÉ  
MÉCANIQUE  
THERMIQUE  
GÉNIE CIVIL



ORGANISATION  
EXPERTISES  
CONTROLES  
RÉCEPTIONS

### ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification  
- Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers -  
Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation  
- Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

**AD. WESMAEL - CHARLIER**

(S.A.)

NAMUR (BELGIQUE)

Téléphone 201.48

*Catalogue gratuit sur demande.*

**CALORIFUGES - FRIGORIFUGES**

**Maison Victor NIZET**

SUCCRS GASTON NIZET ET JOS. FONTAINE, INGÉNIEURS

JEMEPPE-Liége - Tél. : Liège 33.86.17 et 33.97.16

Délégué Gaston NIZET, Ingénieur A. I. Lg 1923

**Entreprise  
de tous  
Travaux d'isolation  
thermique,  
frigorifique  
et acoustique**

Ouate de verre en bourre, matelas, bourrelets, coquilles - Magnésie 85 % Newalls - Liège aggloméré - Farine fossile - Laine minérale - Amiante - Soie de verre - Briques diatomites, etc...

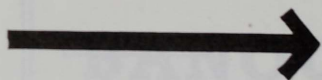
Revêtement de chaudières, tuyauteries et appareils à vapeur.

Isolation de caves de brasseries, frigorifères, abattoirs, etc...

Isolation système « Scorilaine » breveté, à base de laine de laitier.

**Tous les revêtements  
contre le rayonnement  
de la chaleur, du froid  
et du son.**

Filiale à CROIX-LILLE  
(Nord - France)



le grand magasin  
d'une grande ville



# VIEILLE-MONTAGNE

ANGLEUR (Liège)

**ZINC** **PLOMB**

sous toutes leurs formes

**Cd - Ag - Hg - Bi - Tl - As**

BLANCS DE ZINC ★ POUSSIÈRE DE ZINC  
SULFATE DE CUIVRE ★ SULFATE THALLEUX  
ACIDE SULFURIQUE ★ ARSÉNIATE DE CHAUX

*PRODUITS SPÉCIAUX DE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE*  
**GERMANIUM - SILICIUM**

**MÉTAUX HYPERPURS**

Pour tous renseignements s'adresser à la

Direction générale : ANGLEUR  
Tél. : Liège 65.33.00 - Telex : Liège n° 256

**S  
E  
N**

## Ets Francis LAURENTY

12, Quai Churchill, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

### Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✕ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✕ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✕ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✕ Dépoussièrage
- ✕ Grand nettoyage
- ✕ Blanchiment et peinture
- ✕ Désinsectisation
- ✕ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

# **FORGES DE LA PROVIDENCE**

Société anonyme au capital de 2.448 millions

Siège social :

**MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)**

Capacité de production d'acier : 1.700.000 tonnes

## **DIVISIONS ET FILIALES SIDERURGIQUES**

Marchienne-au-Pont, (Belgique)

Rehon (Meurthe-et-Moselle - France)

Hautmont (Nord-France)

Acierie et Laminoirs de Beautor (Aisne - France)

## **DIVISIONS ET FILIALES TRANSFORMATRICES**

Division Tréfilerie des Forges de la Providence  
à Fontaine-l'Evêque (Belgique)

**Produits de tréfileries**

---

Société Métallurgique de l'Aisne  
à Rive-de-Gier (Loire - France)

**Forgeage et Emboutissage**

---

Société Profilafröid  
à Bailleul-sur-Thérain (Aisne - France)

**Profils pour construction**

---

Société des Tubes de la Providence  
à Lexy (Meurthe-et-Moselle - France)

**Tubes soudés**

---

Société de Forgeage de Rive-de-Gier  
à Fresnoy-le-Grand (Aisne - France)  
et Saint-Quentin (Aisne - France)

**Tubes minces**

LIBRAIRIE  
**PAUL GOTHIER**

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

**Organisation de Ventes Publiques**

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

*une  
Eau de classe  
pour une  
Clientèle d'élite*

**CHEVRON**

*l'Eau indiscutable*



**EXTINCTEURS D'INCENDIE**

DE TOUS TYPES

DE TOUTES  
CAPACITÉS

POUR TOUS GENRES  
DE RISQUES



151, RUE DE STALLE, 151  
**UCCLE - BRUXELLES**

Tél. 43.01-60 10 l.

**1747**

date de fondation de la  
**BANQUE**

**NAGELMACKERS**

**FILS & Cie**

La plus ancienne du pays  
Une des plus anciennes  
du monde

**BRUXELLES LIÈGE**

12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

LIBRAIRIE SÉBAST  
 PAUL GÖTTSCHEW  
 1 et 2, rue Bonne-Fortune  
 LIÈGE  
 CHEVRON  
  
 CHEVRON

LIBRAIRIE SÉBAST  
 PAUL GÖTTSCHEW  
 1 et 2, rue Bonne-Fortune  
 LIÈGE  
 CHEVRON  
 CHEVRON

1742  
 BANQUE  
 NAGELMACKERS  
 FILS & Co  
 LIÈGE  
 BRUXELLES

EXTINCTEURS  
 DE TOUTES  
 CAPACITÉS  
 POUR TOUTES  
 DE MANÈRE  
 181, RUE DE STALLE, 181  
 UOULE - BRUXELLES





# MENAGE et JOWA

J. JOWA Succ

Assureurs-Consells

Capital 100

LIÈGE

14, Boulevard d'Anvers

Téléphone 212 11 et 12

VEUVIERS

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

BRUXELLES

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

VAILLANT-CARMANNE, S. A.

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

LIÈGE

BRUXELLES

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

ANVERS

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

CHARLEROI

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

BRAND

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

LEOPOLDVILLE

14, rue des Maires

Téléphone 212 11 et 12

BRUXELLES

Téléphone 212 11 et 12

TOUTES ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

## L'homme heureux n'a pas d'histoire...



Si vous avez des actions et des obligations, que devez-vous faire ? Détacher et encaisser les coupons aux échéances, procéder à des échanges et autres régularisations, vérifier le tirage des emprunts, vous tenir au courant de toutes les informations de presse, ou par voie d'affiches, qui les concernent.

Ces besognes vous prennent du temps ; la perte ou le vol guettent vos valeurs pendant leur transport. Si vous les conservez à domicile, vous les exposez aux risques d'incendie, de détournement et de cambriolage.

De plus, un moment d'inattention peut vous occasionner des surprises désagréables ! Plus de 100 millions, qui auraient fait leur bonheur immédiat, n'ont pas encore été réclamés par les gagnants d'emprunts à lots. Chaque année, des sommes importantes se perdent en coupons périmés, en droits de souscription non exercés dans les délais voulus.

Évitez-vous tous soucis et gagnez un temps précieux en confiant, en toute discrétion, la garde de vos titres à l'agence la plus proche de la

**Banque de la Société Générale de Belgique**